

Portrait emploi

Les Industries de santé



Novembre 2018

I- PERIMETRE DES SECTEURS D'ACTIVITE	5
Présentation	5
Les choix réalisés : éléments d'explication	6
II- ETABLISSEMENTS ET EMPLOIS SALARIES DANS LES INDUSTRIES DE SANTE	7
39 400 salariés répartis sur plus de 1 250 établissements	7
Un nombre d'établissements en croissance dans la région	7
Une évolution de l'emploi salarié plus importante que celle des établissements	7
La recherche et développement en biotechnologie, un secteur très dynamique	9
Des entreprises emblématiques présentes en Auvergne-Rhône-Alpes	10
Comparaison régionale	11
Une croissance du nombre d'établissements et des effectifs salariés supérieure en région	11
Auvergne-Rhône-Alpes, deuxième région française	12
Un profil plus industriel que les autres régions françaises	13
Comparaison infrarégionale	14
Les départements du Rhône et de l'Isère concentrent la moitié des établissements et près de deux tiers des emplois	14
La fabrication de matériel médico-chirurgical occupe une place prépondérante en Isère et en Haute-Savoie	15
III- ANALYSE DES METIERS	17
Périmètre et méthode	17

Des salariés très qualifiés	19
Une prédominance des fonctions de production	20
Effectifs, évolutions et caractéristiques des métiers	21
Des professions très présentes au sein des Industries de santé	25
Une évolution des effectifs dépendante de la fonction exercée	25
Des emplois plus stables et moins précaires	25
Légèrement plus de 50% de salariés femmes dans les industries de santé	25
Un renouvellement des générations différent selon les types de professions	26
Des jeunes professionnels à haut niveau de formation	26
Les métiers dont les effectifs ont le plus augmenté sont des métiers essentiellement très qualifiés, inversement les plus fortes baisses concernent les métiers moins qualifiés	26
Une montée en qualification sur les métiers de commerciaux	27
Besoins en main d'œuvre et difficultés de recrutement	30
Les besoins en lien avec la réglementation	31
Des recrutements sur des postes très qualifiés : ingénieurs en informatique et commerciaux	32
Les techniciens de maintenance, un besoin en main d'œuvre commun à l'ensemble des industries	32
Des recrutements sur des niveaux de qualification plus faibles : dans le travail des métaux pour les appareils médicaux mais également dans les industries de process	33
Des entrées en alternance en baisse	34
Des embauches et une durabilité des contrats en augmentation	35

IV- ZOOM SUR QUELQUES METIERS	36
V- LA FORMATION DANS LES INDUSTRIES DE SANTE	46
Le périmètre	46
Une offre de formation complète	46
XXXX inscrits en formation	51
Zoom sur l'apprentissage	52
VI- LEXIQUE DES SOURCES ET INDICATEURS	53
Les sources	53
La base SEQUOIA - ACOSS-URSSAF	53
Le recensement de la population - INSEE	53
L'enquête "Besoins en main-d'œuvre " (BMO) - Pôle emploi.	54
La déclaration préalable à l'embauche (DPAE) - ACOSS-URSSAF	54
Les statistiques sur les demandeurs d'emploi – Pôle emploi	54
Les statistiques sur les offres d'emploi – Pôle emploi	55
La base « CARIF »	56
Le fichier statistique des élèves et des formations suivies à la date du constat de rentrée - Rectorats	56
Le système d'information sur la formation des apprentis – Rectorats, Conseil régional	56
Les indicateurs	57
Indice de spécificité	57
Taux de relève	57
La correspondance PCS – Famille professionnelle	58

I- Périmètre des secteurs d'activité

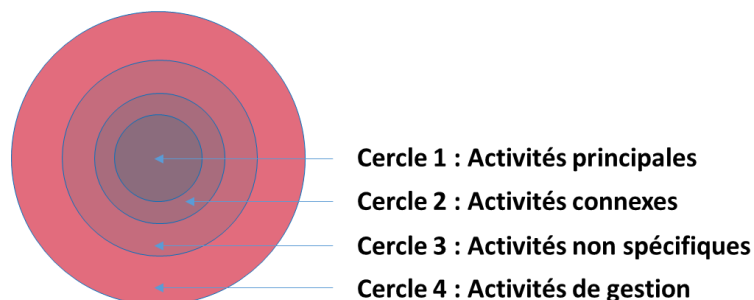
Présentation

Choix des périmètres à étudier selon la nature des secteurs d'activité

Code NAF	Secteur d'activité	Activité
21.10Z	Fabrication de produits pharmaceutiques de base	Principale des Industries de santé
21.20Z	Fabrication de préparations pharmaceutiques	Principale des Industries de santé
26.60Z	Fabrication d'équipements d'irradiation médicale, d'équipements électromédicaux et électrothérapeutiques	Principale des Industries de santé
32.50A	Fabrication de matériel médico-chirurgical et dentaire	Principale des Industries de santé
46.46Z	Commerce de gros (commerce interentreprises) de produits pharmaceutiques	Principale des Industries de santé
72.11Z	Recherche-développement en biotechnologie	Principale des Industries de santé
10.86Z	Fabrication d'aliments homogénéisés et diététiques	Connexe aux activités principales
20.42Z	Fabrication de parfums et de produits pour la toilette	Connexe aux activités principales
10.89Z	Fabrication d'autres produits alimentaires n.c.a.	Non spécifique aux Industries de santé
13.96Z	Fabrication d'autres textiles techniques et industriels	Non spécifique aux Industries de santé
14.31Z	Fabrication d'articles chaussants à mailles	Non spécifique aux Industries de santé
20.59Z	Fabrication d'autres produits chimiques n.c.a.	Non spécifique aux Industries de santé
26.51B	Fabrication d'instrumentation scientifique et technique	Non spécifique aux Industries de santé
46.18Z	Intermédiaires spécialisés dans le commerce d'autres produits spécifiques	Non spécifique aux Industries de santé
46.19A	Centrales d'achat non alimentaires	Non spécifique aux Industries de santé
46.52Z	Commerce de gros (commerce interentreprises) de composants et d'équipements électroniques et de télécommunication	Non spécifique aux Industries de santé
46.75Z	Commerce de gros (commerce interentreprises) de produits chimiques	Non spécifique aux Industries de santé
58.29B	Édition de logiciels outils de développement et de langages	Non spécifique aux Industries de santé
58.29C	Édition de logiciels applicatifs	Non spécifique aux Industries de santé
72.19Z	Recherche-développement en autres sciences physiques et naturelles	Non spécifique aux Industries de santé
82.92Z	Activités de conditionnement	Non spécifique aux Industries de santé
64.20Z	Activités des sociétés holding	Gestion des entreprises et organisations
70.10Z	Activités des sièges sociaux	Gestion des entreprises et organisations
94.12Z	Activités des organisations professionnelles	Gestion des entreprises et organisations

Les choix réalisés : éléments d'explication

Périmètre des secteurs d'activité



Les secteurs d'activité associés aux Industries de santé sont difficiles à appréhender, notamment à cause de leur grande hétérogénéité. La réalisation de ce diagnostic nécessitait alors au préalable un travail de veille afin d'améliorer les connaissances et l'approche du sujet.

Cette veille se traduit par la recherche de travaux existants portant sur les Industries de santé. Le document intitulé « Etat des lieux et perspectives à 5-10 ans des filières industrielles liées à la santé en Aquitaine » produit par le CESER d'Aquitaine en Octobre 2012 présente des analyses intéressantes sur les Industries de santé et notamment sur des secteurs d'activité compris dans le périmètre d'étude du diagnostic.

Le problème d'hétérogénéité des activités avait également été souligné, pour l'analyse, il avait alors été proposé de grouper les secteurs d'activité en fonction de leur proximité aux domaines des Industries de santé. En se servant de ce document comme base de travail, quatre groupes ont été réalisés pour faire le diagnostic :

Dans ce diagnostic, seules sont retenues les activités relatives aux industries de santé, soient les activités principales et connexes, ceci dans un souci de ne pas gonfler artificiellement les effectifs en emploi.

- Le premier groupe comprend six codes NAF pouvant être considérés comme le « **noyau dur** » des activités associés aux Industries de santé. Par exemple, le code NAF 21.20Z correspondant à la « Fabrication de préparations pharmaceutiques » désigne une activité industrielle de préparation de médicaments influant sur la santé, l'une des entreprises phares de ce secteur d'activité est Merial.
- Le second groupe comprend deux codes NAF moins principaux et spécifiques aux Industries de santé, mais que l'on peut qualifier d'**activités « connexes »** par rapport à celles du premier groupe. Par exemple, le code NAF 10.86Z correspondant à la « Fabrication d'aliments homogénéisés et diététiques » désigne une activité industrielle de fabrication de denrées alimentaires pour garantir la santé d'une population (ex : aliments pour diabétiques).
- Le troisième groupe comprend l'essentiel des codes NAF restants. Ces treize secteurs d'activité possèdent un lien plus ou moins étroit avec les Industries de santé. Toutefois, ils ne peuvent être considérés comme spécifiques à celles-ci. Par exemple, le code NAF 14.31Z « Fabrication d'articles chaussants à mailles » peut aussi bien désigner une activité industrielle de fabrication d'articles textiles à unique visée vestimentaire (ex : simple chaussette) que d'articles spécifiques à visée médicale (ex : bas de contention).
- Le dernier groupe comprend trois codes NAF associés à la gestion des entreprises et des organisations professionnelles. De par leur nature, ils peuvent être transverses à toute activité. Par exemple, le code NAF 70.10Z « Activités des sièges sociaux » peut être celui d'un établissement du groupe d'assurance APRIL ou d'un établissement de promotion du médicament sans possibilité de les différencier (au sein des sources publiques d'informations).

II- Etablissements et emplois salariés dans les industries de santé

39 400 salariés répartis sur plus de 1 250 établissements

Secteurs d'activités	Etablissements		Salariés	
	Nombre en 2017	Evolution 2007-2017	Effectifs en 2017	Evolution 2007-2017
21.10Z Fabrication de produits pharmaceutiques de base	15	88%	2 115	2%
21.20Z Fabrication de préparations pharmaceutiques	85	-11%	14 693	12%
26.60Z Fabrication d'équipements d'irradiation médicale, d'équipements électromédicaux et électrothérapeutiques	21	24%	1 183	39%
32.50A Fabrication de matériel médico-chirurgical et dentaire	662	-1%	10 657	17%
46.46Z Commerce de gros de produits pharmaceutiques	290	8%	6 180	-3%
72.11Z Recherche-développement en biotechnologie	104	104%	1 591	72%
Activités principales	1 177	6%	36 419	12%
10.86Z Fabrication d'aliments homogénéisés et diététiques	19	19%	1 117	3%
20.42Z Fabrication de parfums et de produits pour la toilette	59	20%	1 850	15%
Activités connexes	78	20%	2 967	10%
Industries de santé	1 255	7%	39 386	12%

Source : Bases Séquoia, Données ACOSS-URSSAF 2007-2017.

Les industries de santé (IDS) rassemblent près de **39 400 salariés en Auvergne-Rhône-Alpes** en 2017 (17% des effectifs nationaux), répartis dans **1 255 établissements**.

Un nombre d'établissements en croissance dans la région

Entre 2007 et 2017, les Industries de santé ont globalement connu une augmentation de leur nombre d'établissements (+7%). Toutefois, cette évolution est différente selon les types d'activité. Les activités principales ont augmenté de 6% alors que les activités connexes ont augmenté de 20% sur la période. L'activité ayant connu la plus forte évolution du nombre de ses établissements est la « Recherche-développement en biotechnologie », à hauteur de 104%. Le secteur de la « Fabrication de matériel chirurgical et dentaire » est le secteur comptant le plus grand nombre d'établissements en 2017. Cependant, leur nombre a légèrement décliné depuis 2007.

Une évolution de l'emploi salarié plus importante que celle des établissements

L'évolution de l'emploi salarié est positive sur la période de 2007 à 2017 et supérieure à celle des établissements sur la même période (+12% vs +7%). Alors que le nombre d'établissements du secteur de la « Fabrication de produits pharmaceutiques de base » a connu une forte augmentation de +88% (le nombre

d'établissements est faible passant de 8 à 15), l'emploi salarié n'a quant à lui augmenté que de 2%. Par ailleurs, le constat est cette fois-ci différent pour le principal secteur d'activité en termes d'emplois, la « Fabrication de préparations pharmaceutiques » a connu une évolution de +12% alors que son nombre d'établissements a diminué de 11% entre 2007 et 2017.

Le contexte des industries pharmaceutiques (2110Z et 2120Z)

De grands groupes industriels français (Sanofi, Servier, Pierre Fabre...) ont annoncé des plans de suppression d'emplois (licenciements, départs à la retraite non remplacés, départs volontaires...) en 2015 et 2016, plans s'échelonnant sur plusieurs années, qui entraînent des pertes d'emplois dans les industries de santé.

Les industries pharmaceutiques sont également en mutation avec les laboratoires qui axent leurs activités sur la recherche, la production de médicaments dont ils ont l'exclusivité et la commercialisation. Une partie de leur activité est cédée aux façonniers. Ces derniers recherchent une taille critique pour pouvoir absorber de potentiels forts volumes de production.

De plus, la fin de l'obligation légale de localiser la dernière étape de la production du médicament dans le pays où on souhaite la commercialiser a également influé sur la baisse du nombre d'établissements.

De manière générale, l'investissement en R&D, la recherche d'une taille critique, les réglementations et normes ainsi qu'une volonté de maîtriser les coûts se traduisent en partie par des concentrations ou fusions/acquisitions susceptibles d'expliquer la baisse du nombre d'entreprises dans la fabrication de préparations pharmaceutiques.

Enfin, l'industrie pharmaceutique fait également face à la concurrence de la Chine et l'Inde sur la production de principes actifs (ces deux pays représentant 60% à 80% de la production selon les principes).

La recherche et développement en biotechnologie, un secteur très dynamique

Sur l'ensemble des secteurs liés aux industries de santé, la R&D en biotechnologie connaît la plus forte croissance avec un doublement du nombre d'établissements en 9 ans et une hausse de 72% des effectifs. De nombreux médicaments sont aujourd'hui produits à l'aide de la biotechnologie (au milieu des années 2000, 1 médicament sur 2 environ). Afin de pouvoir développer de nouveaux biens et services à destination du grand public, l'investissement dans ce domaine est incontournable pour les industries de santé.

L'écosystème régional

La région Auvergne-Rhône-Alpes propose un écosystème favorable à la R&D avec de nombreux acteurs clés comme le pôle de compétitivité à vocation mondiale Lyon Biopôle, l'Afipral (Association des Fabricants de l'Industrie Pharmaceutique de la Région Rhône-Alpes), des clusters comme I-Care et Nutravita, GIMRA, le cancéropôle Clara et de nombreux autres instituts de recherche (institut Analgesia par exemple).

La région compte également de nombreuses formations (initiales et supérieures) qui permettent aux établissements de trouver leurs futurs collaborateurs. Enfin, la filière du médicament, dans sa globalité, est présente sur le territoire avec les équipementiers, les dispositifs médicaux, la pharmacie vétérinaire mais également la chimie permettant ainsi la création de nombreux liens et pas uniquement sur la partie recherche (relation client-fournisseur par exemple).

Il est important de noter que l'ex-région Auvergne possédait l'intégralité de la filière sur son territoire alors qu'en Rhône-Alpes la fabrication de produits pharmaceutiques de base était très peu présente.

Des entreprises emblématiques présentes en Auvergne-Rhône-Alpes

Le secteur en région comprend des établissements appartenant à de grands groupes nationaux et internationaux (cf. tableau ci-dessous), mais également de petites et moyennes entreprises.

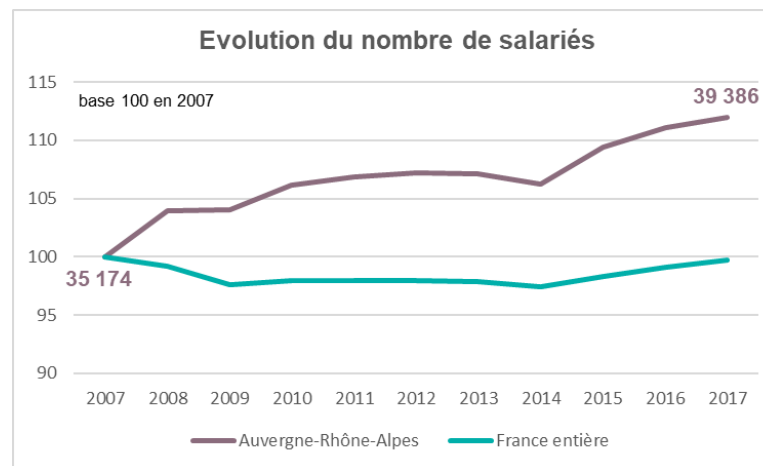
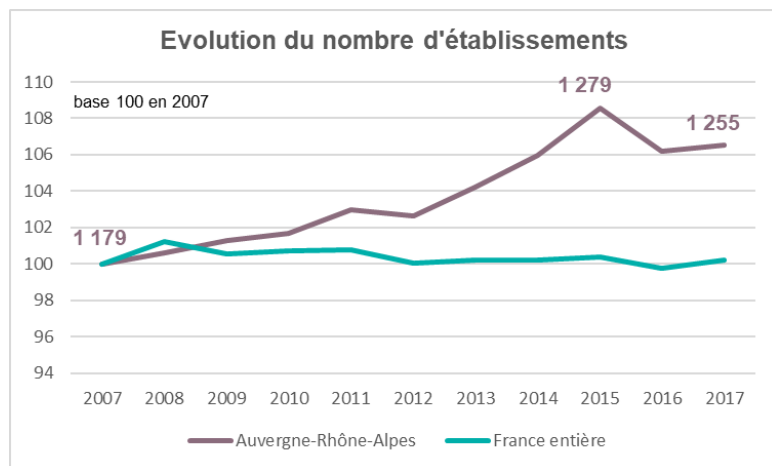
Les principaux établissements employeurs

Nom	Commune	Département	Activité	Tranche d'effectifs
SANOFI PASTEUR	MARCY L'ETOILE	69	2120Z - Fabrication de préparations pharmaceutiques	2 000 à 4 999 sal.
BECTON DICKINSON FRANCE	LE PONT DE CLAIX	38	3250A - Fabrication de matériel médico-chirurgical et dentaire	1 000 à 1 999 sal.
BOIRON	MESSIMY	69	2120Z - Fabrication de préparations pharmaceutiques	1 000 à 1 999 sal.
BLEDINA	VILLEFRANCHE SUR SAONE	69	1086Z - Fabrication d'aliments homogénéisés et diététiques	500 à 999 sal.
LABOS MERCK SHARP & DOHME-CHIBRET	RIOM	63	2120Z - Fabrication de préparations pharmaceutiques	500 à 999 sal.
GAMBRO INDUSTRIES	MEYZIEU	69	3250A - Fabrication de matériel médico-chirurgical et dentaire	500 à 999 sal.
ROCHE DIAGNOSTICS FRANCE	MEYLAN	38	4646Z - Commerce de gros de produits pharmaceutiques	500 à 999 sal.
SANOFI CHIMIE	VERTOLAYE	63	2110Z - Fabrication de produits pharmaceutiques de base	500 à 999 sal.
FRESENIUS MEDICAL CARE - SMAD	SAVIGNY	69	3250A - Fabrication de matériel médico-chirurgical et dentaire	500 à 999 sal.

Source : Sirène octobre-2018

Comparaison régionale

Une croissance du nombre d'établissements et des effectifs salariés supérieure en région



Source : Bases Séquoia, Données ACOSS-URSSAF 2007-2017.

Dans les industries de santé, le nombre d'établissements et les effectifs salariés ont progressé en région entre 2007 et 2017 respectivement de +7% et de +12%.

Ces progressions sont d'autant plus remarquables, qu'au niveau national, le nombre d'établissements et l'emploi salarié privé dans le secteur sont restés relativement stables entre 2007 et 2017.

A noter qu'au niveau régional, l'emploi salarié dans sa globalité a progressé de 3%.

Auvergne-Rhône-Alpes, deuxième région française

Région	Etablissements			Salariés			Part dans l'emploi total	Indice de spécificité
	Nombre en 2017	Evolution 2007-2017	Répartition en 2017	Effectifs 2017	Evolution 2007-2017	Répartition en 2017		
Nouvelle Aquitaine	664	➡ -1%	8%	13 067	➡ -1%	6%	1%	0,7
Auvergne-Rhône-Alpes	1 255	⬆ 7%	14%	39 386	⬆ 12%	17%	2%	1,4
Bourgogne-Franche-Comté	277	⬆ 3%	3%	6 024	⬇ -2%	3%	1%	0,7
Bretagne	355	⬇ -2%	4%	7 555	⬇ -4%	3%	1%	0,7
Centre Val de Loire	313	⬇ -8%	4%	16 503	⬇ -8%	7%	3%	2,1
Corse	59	⬆ 44%	1%	150	⬆ 12%	0%	0%	0,2
DOM	199	⬆ 1%	2%	1 482	⬆ 9%	1%	0%	0,4
Grand Est	693	➡ 0%	8%	13 798	⬇ -3%	6%	1%	0,8
Hauts de France	487	➡ -1%	6%	16 735	⬆ 2%	7%	1%	0,9
Ile-de-France	1 970	⬇ -6%	23%	70 271	⬇ -8%	31%	1%	1,2
Occitanie	911	⬆ 5%	10%	12 189	⬆ 12%	5%	1%	0,7
Normandie	271	⬇ -1%	3%	14 415	⬆ 3%	6%	2%	1,4
Provence-Alpes-Côte-d'Azur	872	⬆ 1%	10%	11 917	⬆ 7%	5%	1%	0,7
Pays-de-la-Loire	389	⬆ 7%	4%	6 751	⬆ 15%	3%	1%	0,5
France entière	8 715	0%	100%	230 243	0%	100%	1%	

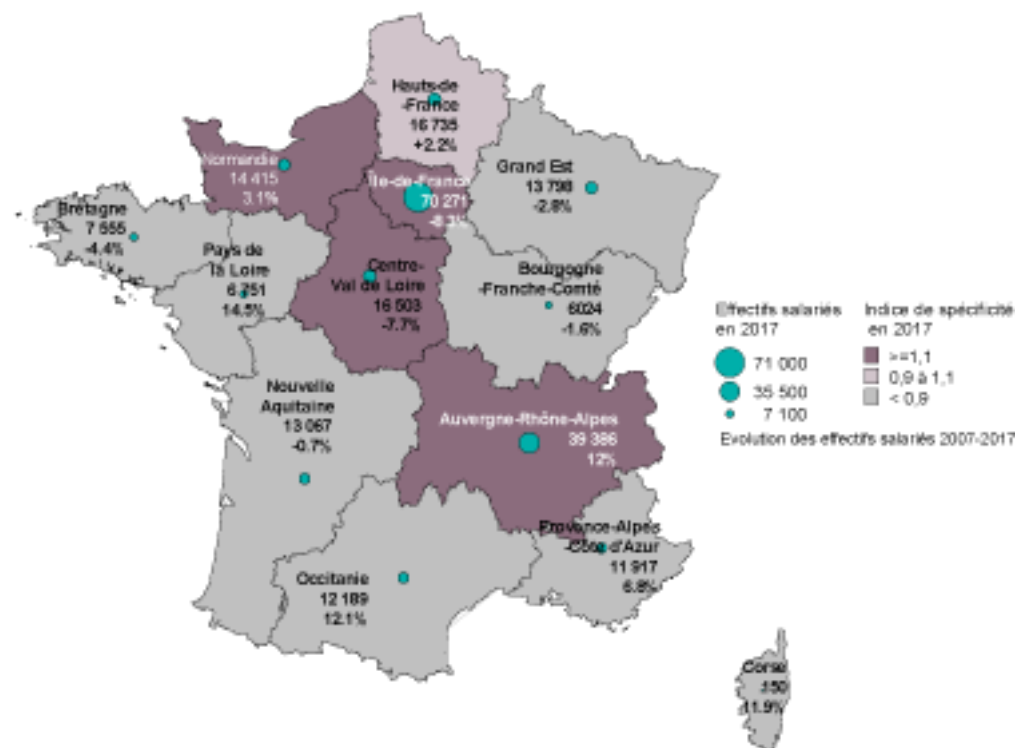
Source : Bases Séquoia, Données ACOSS-URSSAF 2007-2017.

Notes : L'indice de spécificité est calculé en rapportant la part des industries de santé dans l'emploi régional à cette même part au niveau national. Un indicateur supérieur à 1 marque une spécificité.

La région Auvergne-Rhône-Alpes compte près de 1 250 établissements dans le secteur des Industries de santé, soit 14% du nombre total d'établissements de ces secteurs en France. Elle se classe **en deuxième position** derrière l'Ile de France et devance l'Occitanie et PACA de 4 points. Elle est également la **deuxième région de France en termes d'emploi** avec près de 39 400 salariés et se range une nouvelle fois derrière l'Ile de France qui compte près de 70 300 salariés.

Entre 2007 et 2017, la région Auvergne-Rhône-Alpes est la région ayant connu la **deuxième plus importante évolution du nombre de ses établissements** (+12%) après les Pays-de-la-Loire (+15%) et elle est également **deuxième sur la croissance du nombre de salariés** avec +12% à égalité avec l'Occitanie mais derrière les Pays de la Loire.

Effectifs salariés dans les industries de santé en 2017



Source : Bases Séquoia, Données ACOSS-URSSAF 2007-2017.

Un profil plus industriel que les autres régions françaises

La région Auvergne-Rhône-Alpes présente un **profil plus industriel que la moyenne des autres régions françaises**. En région, on note la place prépondérante de la fabrication de préparation pharmaceutique qui concentre près de 40% des effectifs mais également, à un degré moindre, de la fabrication de dispositifs médicaux.

Comparaison infrarégionale

Les départements du Rhône et de l'Isère concentrent la moitié des établissements et près de deux tiers des emplois

Département	Etablissements			Salariés			Part dans l'emploi total	Indice de spécificité
	Nombre en 2017	Evolution 2007-2017	Répartition en 2017	Effectifs 2017	Evolution 2007-2017	Répartition en 2017		
Ain	64	↑ 10%	5%	1 654	↑ 30%	4%	1%	0,6
Allier	51	↓ -18%	4%	1 346	↓ -11%	3%	2%	1,1
Ardèche	42	→ 0%	3%	1 754	↑ 5%	4%	3%	1,6
Cantal	13	→ 0%	1%	165	↓ -7%	0%	1%	0,3
Drôme	80	↑ 7%	6%	1 684	↑ 41%	4%	1%	0,7
Isère	175	↑ 6%	14%	6 182	↑ 19%	16%	2%	1,0
Loire	91	↓ -3%	7%	1 127	→ 0%	3%	1%	0,3
Haute-Loire	23	↑ 10%	2%	108	↓ -68%	0%	0%	0,1
Puy-de-Dôme	120	↑ 3%	10%	3 291	→ 1%	8%	2%	1,1
Rhône	437	↑ 13%	35%	18 992	↑ 13%	48%	3%	1,6
Savoie	49	↑ 26%	4%	166	→ 0%	0%	0%	0,1
Haute-Savoie	110	↑ 5%	9%	2 917	↑ 24%	7%	1%	0,8
Total général	1 255	↑ 7%	100%	39 386	↑ 12%	100%	2%	

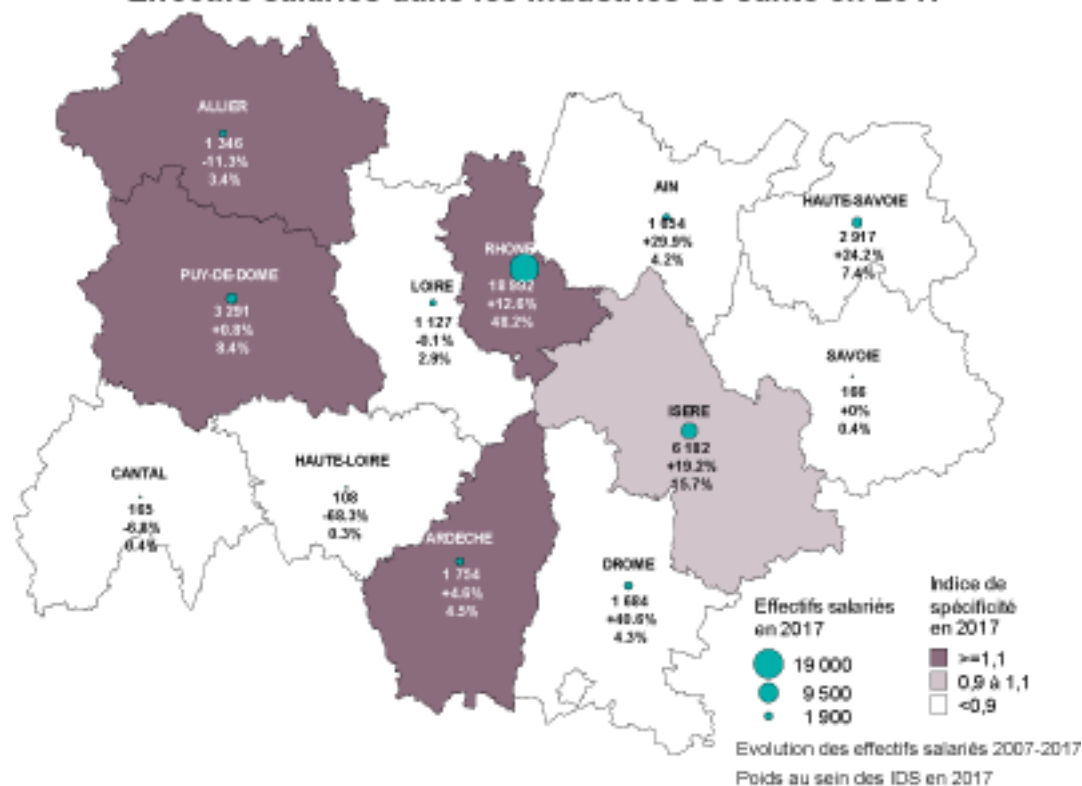
Source : Bases Séquoia, Données ACOSS-URSSAF 2007-2017.

Note : L'indice de spécificité est calculé en rapportant la part des industries de santé dans l'emploi régional à cette même part au niveau national. Un indicateur supérieur à 1 marque une spécificité.

Les départements **du Rhône et de l'Isère** accueillent plus de 600 établissements associés aux Industries de santé, soit 50% des 1 255 établissements de la région. Le Rhône concentre à lui seul 35% des établissements, l'Isère se classe en deuxième position à hauteur de 14%, le Puy-de-Dôme et la Haute-Savoie complètent le podium avec respectivement 10% et 9% des établissements régionaux. Les départements du Rhône et de l'Isère sont également les départements les plus pourvoyeurs d'emplois puisqu'ils accueillent près de deux tiers des salariés de la région.

Entre 2007 et 2017, trois départements ont connu une baisse de leurs effectifs : l'Allier, le Cantal et la Haute-Loire (cependant sur de petits effectifs pour les 2 derniers). Le Puy-de-Dôme a connu une croissance de 1%, inférieur de 11 points à la croissance régionale. Les départements les plus dynamiques sur ces dix dernières années sont la Drôme (+41%), l'Ain (+30%) et la Haute-Savoie (+24%).

Effectifs salariés dans les industries de santé en 2017



Source : Bases Séquoïa, Données ACOSS-URSSAF 2007-2017.

La fabrication de matériel médico-chirurgical occupe une place prépondérante en Isère et en Haute-Savoie

Les quatre principaux départements en termes d'emplois possèdent des profils très différents. L'Isère se distingue des autres départements par la place prépondérante de la fabrication de matériel médico-chirurgical et dentaire dans les effectifs salariés du département et la place peu importante occupée par la fabrication de produits pharmaceutiques sur le territoire. En Haute-Savoie, 84% des effectifs concernent les deux secteurs précédemment cités. Le Puy-de-Dôme se distingue par la place de la fabrication de produits pharmaceutiques de base très présents sur ce territoire comme dans l'Allier et peu présent en Rhône-Alpes. Le Rhône se caractérise par la fabrication de préparations pharmaceutiques qui représente 50% des salariés (en lien avec la présence de nombreux grands laboratoires sur Lyon) et le fait que l'ensemble des secteurs soient présents sur le territoire même faiblement.

Le textile médical stéphanois

Si peu d'entreprises du secteur textile travaille dans le textile médical, la région Auvergne-Rhône-Alpes possède un pôle bien identifié dans ce domaine à l'échelle mondiale. Saint-Etienne possède 4 grandes entreprises (Thuasne, Gibaud, Ganzoni et Sigvaris) et un pôle des technologies médicales. Selon Anne-Sophie Gouzy, directrice du Pôle des technologies médicales (2015), « *En France, le textile médical représente près de 4 000 emplois, dont les trois-quarts sont sur la région stéphanoise et ses environs* ».

Le secteur du textile médical (ou textile technique) repose sur l'innovation et le développement à l'international. Ce secteur offre un large spectre d'emplois, d'ouvrier peu qualifié à cadre et ingénieur, s'appuyant sur des compétences nouvelles comme les tissus soignants ou encore les vêtements intelligents en lien avec les TIC et des compétences traditionnelles comme le pilotage de machine à tricoter/tisser.

L'industrie pharmaceutique suisse

S'il ne figure pas sur la carte, il est important de noter que la Suisse et, notamment la région du Genevois, possède une importante industrie pharmaceutique. Le secteur y est relativement dynamique, avec une infrastructure de petites et grandes entreprises ainsi que des institutions de recherche. La Suisse compte 253 entreprises dans la branche pharmacie et emploie plus de 44 000 personnes. Elle réalise 40% de la valeur des exportations helvétiques.

Cette industrie proche de la région constitue un marché potentiel pour l'ensemble des entreprises du secteur des IDS mais aussi un "aspirateur" de compétences.

Source : Interpharma 2017

III- Analyse des métiers

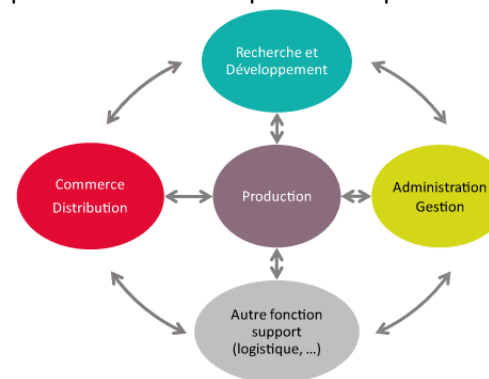
Périmètre et méthode

Les professions du secteur des industries de santé ont été regroupées selon leurs fonctions. L'objectif est de déterminer si des tendances se dégagent entre professions semblables. Pour cela, l'analyse fonctionnelle des emplois développée par l'INSEE a été utilisée.

Elle repose une analyse des fonctions remplies par les actifs, résultant de la profession qu'ils occupent, les professions étant réparties en quinze fonctions¹.

Les groupes qui ont été formés retracent les différentes phases de la vie d'un produit, de la recherche à la commercialisation.

- Recherche et développement
- Production
- Support (gestion, administration, communication, sécurité, entretien, logistique...)
- Commerce et distribution



→ Le premier niveau d'analyse porte sur le niveau le plus fin des PCS. Il s'intéresse au volume d'emploi et aux caractéristiques des actifs salariés occupant ces emplois. Les non salariés (dont les indépendants ne sont pas pris en compte).

→ Le second niveau d'analyse porte sur les besoins en main d'œuvre exprimés par les entreprises à la fois en volume et selon la difficulté pour recruter. Le niveau le plus fin disponible en termes de nomenclatures métiers a été retenu, à savoir les familles professionnelles détaillées. A une famille professionnelle détaillée peut correspondre plusieurs PCS.

→ Suite à ces deux niveaux d'analyse, les métiers clés (fort volume d'emploi, fort besoin en main d'œuvre, en croissance et/ou avec de fortes difficultés de recrutement) feront l'objet d'une analyse plus fine sur le marché du travail à partir des données du marché du travail (Pôle emploi et Direccte), les besoins en recrutement et les formations.

Afin de fournir une information exhaustive sur les différents métiers des industries de santé, 51 professions ont été étudiées, soit l'ensemble des professions (Professions et Catégories Socioprofessionnelles, PCS) qui comptaient plus de 200 actifs salariés travaillant dans les industries de santé en 2015.

¹ Pour en savoir plus : INSEE Analyse fonctionnelle des emplois et cadres des fonctions métropolitaines <https://www.insee.fr/fr/statistiques/1893116>

Liste des PCS retenues selon les fonctions

R&D

342e Chercheurs de la recherche publique
383a Ingénieurs et cadres d'étude, recherche et développement en électricité, électronique
385a Ingénieurs et cadres d'étude, recherche et développement des industries de transformation (agroalimentaire, chimie, métallurgie, matériaux lourds)
386a Ingénieurs et cadres d'étude, recherche et développement des autres industries (imprimerie, matériaux souples, ameublement et bois, énergie, eau)
388a Ingénieurs et cadres d'étude, recherche et développement en informatique
475a Techniciens de recherche-développement et des méthodes de production en industries de transformation

Production

344d Pharmaciens salariés
384b Ingénieurs et cadres de fabrication en mécanique et travail des métaux
385b Ingénieurs et cadres de fabrication des industries de transformation (agroalimentaire, chimie, métallurgie, matériaux lourds)
387d Ingénieurs et cadres du contrôle-qualité
387e Ingénieurs et cadres de la maintenance, de l'entretien et des travaux neufs
433c Autres spécialistes de l'appareillage médical (indépendants et salariés)
474c Techniciens de fabrication et de contrôle-qualité en construction mécanique et travail des métaux
475b Techniciens de production et de contrôle-qualité en industries de transformation
477b Techniciens d'installation et de maintenance des équipements industriels (électriques, électromécaniques, mécaniques, hors informatique)
477c Techniciens d'installation et de maintenance des équipements non industriels (hors informatique et télécommunications)
484a Agents de maîtrise en fabrication : agroalimentaire, chimie, plasturgie, pharmacie
623g Opérateurs qualifiés d'usinage des métaux sur autres machines (sauf moulistes)
624g Autres mécaniciens ou ajusteurs qualifiés (ou spécialité non reconnue)
625b Ouvriers et agents qualifiés de laboratoire : chimie, biologie, pharmacie, agroalimentaire
625c Autres opérateurs et ouvriers qualifiés de la chimie (y c. pharmacie) et de la plasturgie
673a Ouvriers de production non qualifiés travaillant par enlèvement de métal
673c Ouvriers non qualifiés de montage, contrôle en mécanique et travail des métaux
674a Ouvriers de production non qualifiés : chimie, pharmacie, plasturgie

Commerce distribution

374b Chefs de produits, acheteurs du commerce et autres cadres de la mercatique
374d Cadres commerciaux des petites et moyennes entreprises (hors commerce de détail)
385c Ingénieurs et cadres technico-commerciaux des industries de transformations (biens intermédiaires)
387a Ingénieurs et cadres des achats et approvisionnements industriels
462c Acheteurs non classés cadres, aides-acheteurs
463b Techniciens commerciaux et technico-commerciaux, représentants en biens d'équipement, en biens intermédiaires, commerce interindustriel (hors informatique)
463c Techniciens commerciaux et technico-commerciaux, représentants en biens de consommation auprès d'entreprises
463d Techniciens commerciaux et technico-commerciaux, représentants en services auprès d'entreprises ou de professionnels (hors banque, assurance, informatique)
554f Vendeurs en produits de beauté, de luxe (hors biens culturels) et optique

Administration gestion

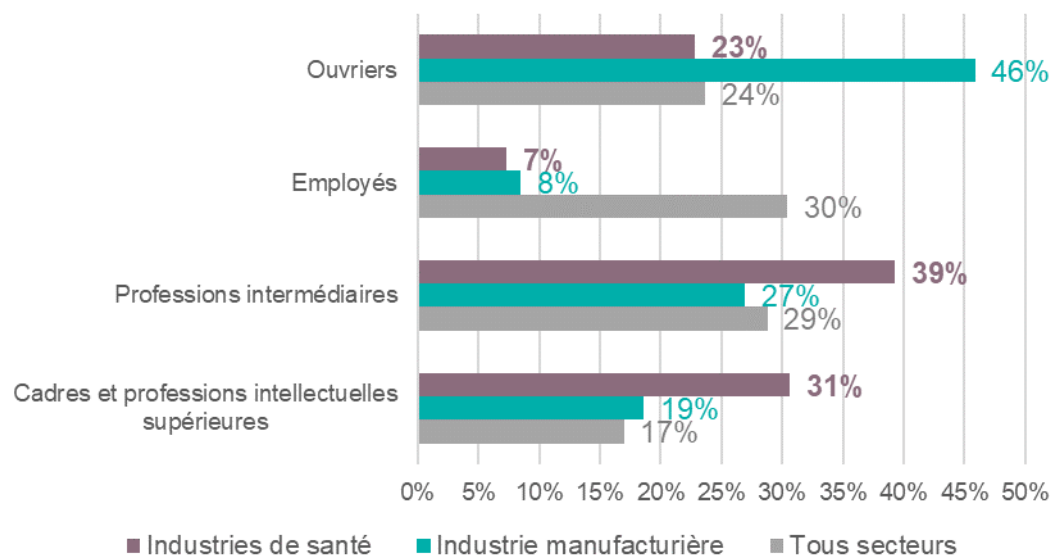
372b Cadres de l'organisation ou du contrôle des services administratifs et financiers
372c Cadres spécialistes des ressources humaines et du recrutement
373b Cadres des autres services administratifs des grandes entreprises
373d Cadres des autres services administratifs des petites et moyennes entreprises
461a Personnel de secrétariat de niveau supérieur, secrétaires de direction (non cadres)
461d Maîtrise et techniciens des services comptables ou financiers ; comptables
461e Maîtrise et techniciens administratifs des services juridiques ou du personnel
461f Maîtrise et techniciens administratifs des autres services administratifs
479b Experts, salariés ou indépendants de niveau technicien, techniciens divers
542a Secrétaires
543a Employés des services comptables ou financiers
543d Employés administratifs divers d'entreprises

Logistique-transport

387b Ingénieurs et cadres de la logistique, du planning et de l'ordonnancement
487a Responsables d'entrepôt, de magasinage
643a Conducteurs livreurs, coursiers (salariés)
652a Ouvriers qualifiés de la manutention, conducteurs de chariot élévateur, caristes
653a Magasiniers qualifiés
676c Ouvriers du tri, de l'emballage, de l'expédition, non qualifiés

Des salariés très qualifiés

Structure par catégorie socio-professionnelle

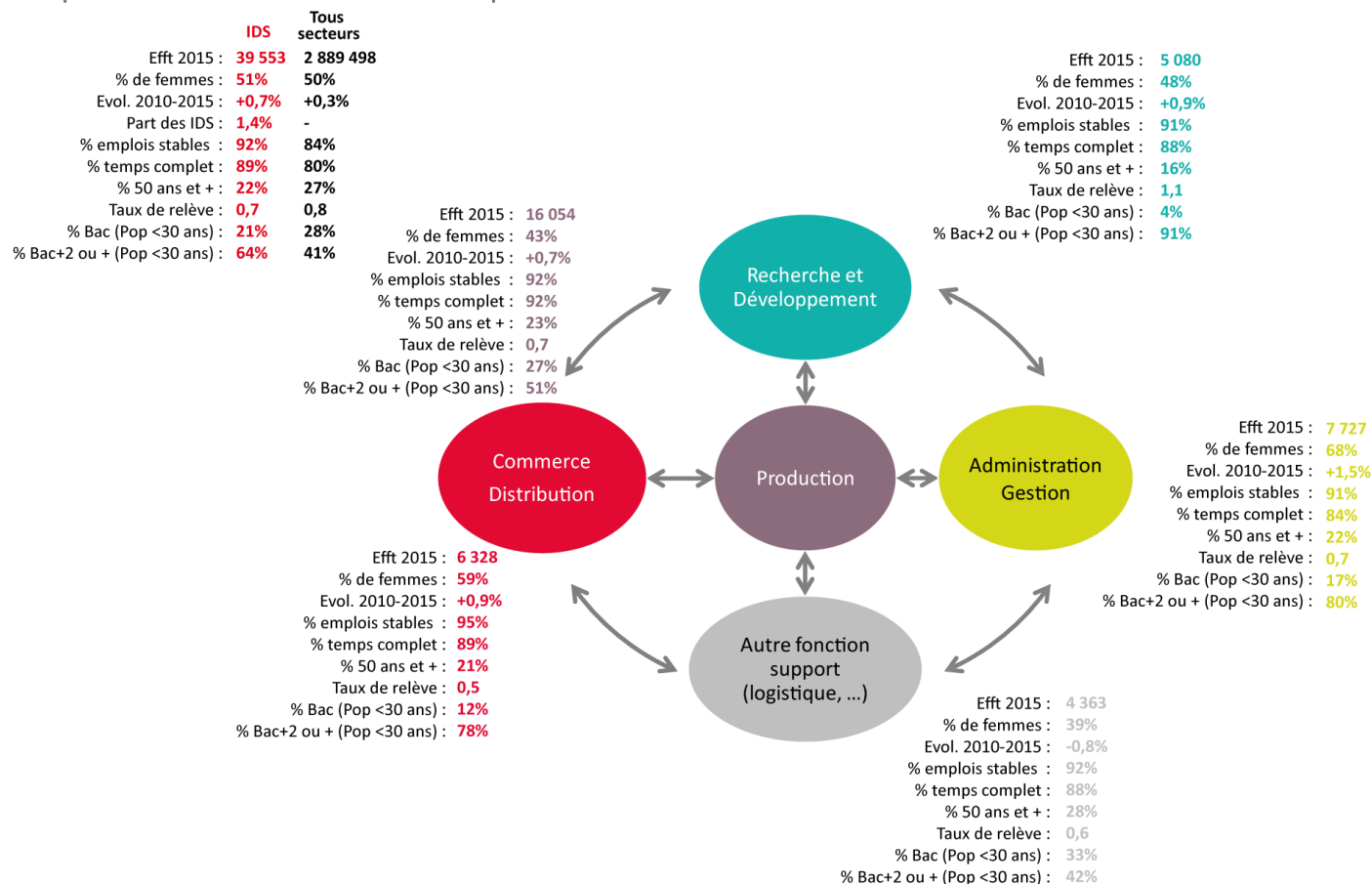


L'analyse par catégorie socio-professionnelle met en évidence une **sur-représentation des cadres et des professions intermédiaires**, qui représente sept salariés sur dix dans les industries de santé contre moins d'un sur deux dans l'industrie manufacturière ou dans l'ensemble des secteurs.

Ces caractéristiques traduisent le niveau élevé de l'intensité technologique et scientifique de cette industrie, mentionné par le CEP "Etude prospective sur les facteurs d'évolution des industries de santé et leur impact à 10 ans sur l'emploi".

Une prédominance des fonctions de production

Source : INSEE, recensement de la population au lieu de résidence 2015



Les fonctions de production rassemblent le plus grand nombre de salariés au sein des IDS, devant celles liées au commerce et à la distribution. A noter le poids important des fonctions de R&D.

Les effectifs salariés des IDS sont globalement stables depuis 2010 (+0,7% par an). La fonction Administration gestion enregistre une croissance plus soutenue de ces effectifs (+1,5% par an) alors que les autres fonctions supports voient leurs effectifs reculer (-0,8% par an).

Effectifs, évolutions et caractéristiques des métiers

Groupe	Profession (PCS)	Industries de santé				Tous secteurs	
		Nombre de salariés en 2015	Part des femmes	Evolution annuelle moyenne 2010-2015	Part des IDS	Nombre de salariés en 2015	Evolution annuelle moyenne 2010-2015
Production	344d Pharmaciens salariés	509	69%	⇒ -0,2%	9%	5 880	⇒ 0,3%
	384b Ingénieurs et cadres de fabrication en mécanique et travail des métaux	254	13%	⇒ -0,3%	3%	7 758	↓ -2,2%
	385b Ingénieurs et cadres de fabrication des industries de transformation (agroalimentaire, chimie, métallurgie, matériaux lourds)	670	35%	⇒ 0,4%	13%	5 043	↑ 3,6%
	387d Ingénieurs et cadres du contrôle-qualité	842	63%	↑ 1,9%	6%	13 276	↑ 1,5%
	387e Ingénieurs et cadres de la maintenance, de l'entretien et des travaux neufs	407	13%	↑ 7,1%	5%	7 404	↑ 3,0%
	433c Autres spécialistes de l'appareillage médical (indépendants et salariés)	1 302	42%	↓ -1,1%	72%	1 801	↓ -1,8%
	474c Techniciens de fabrication et de contrôle-qualité en construction mécanique et travail des métaux	919	30%	↑ 5,4%	7%	12 804	↑ 2,6%
	475b Techniciens de production et de contrôle-qualité en industries de transformation	2 404	44%	↑ 2,7%	21%	11 348	↑ 2,7%
	477b Techniciens d'installation et de maintenance des équipements industriels (électriques, électromécaniques, mécaniques, hors informatique)	491	2%	↑ 11,1%	7%	7 488	↑ 3,4%
	477c Techniciens d'installation et de maintenance des équipements non industriels (hors informatique et télécommunications)	233	0%	⇒ 0,3%	2%	12 822	↑ 1,3%
	484a Agents de maîtrise en fabrication : agroalimentaire, chimie, plasturgie, pharmacie	664	31%	↓ -1,7%	10%	6 413	⇒ 0,0%
	623g Opérateurs qualifiés d'usinage des métaux sur autres machines (sauf moulistes)	203	49%	⇒ -0,5%	2%	10 773	↓ -2,1%
	624g Autres mécaniciens ou ajusteurs qualifiés (ou spécialité non reconnue)	400	55%	↑ 3,8%	7%	5 606	↓ -1,7%
	625b Ouvriers et agents qualifiés de laboratoire : chimie, biologie, pharmacie, agroalimentaire	317	64%	↓ -4,2%	20%	1 563	↑ 1,6%
	625c Autres opérateurs et ouvriers qualifiés de la chimie (y c. pharmacie) et de la plasturgie	1 347	42%	↓ -4,8%	15%	8 926	↓ -1,6%
	673a Ouvriers de production non qualifiés travaillant par enlèvement de métal	241	58%	⇒ -0,1%	3%	7 932	↓ -3,6%
	673c Ouvriers non qualifiés de montage, contrôle en mécanique et travail des métaux	808	67%	↑ 2,5%	4%	20 819	↓ -3,7%
674a Ouvriers de production non qualifiés : chimie, pharmacie, plasturgie	1 339	61%	↓ -1,0%	12%	10 897	↓ -4,6%	

Source : INSEE Recensements de la population 2010 et 2015, au lieu d'habitation.

Industries de santé		Ensemble des salariés des IDS					Salariés de moins de 30 ans				
Groupe	Profession (PCS)	Nombre en 2015	% emploi stable	% temps complet	% moins de 30 ans	% 50 ans ou plus	Taux de relève	% aucun diplôme ou au mieux BEPC, DNB...			% Bac+2 ou plus
								DNB...	% CAP, BEP	% Bac	
Production	344d Pharmaciens salariés	509	87%	88%	23%	15%	1,5	1%	0%	4%	95%
	384b Ingénieurs et cadres de fabrication en mécanique et travail des métaux	254	97%	95%	12%	31%	0,4	0%	0%	0%	100%
	385b Ingénieurs et cadres de fabrication des industries de transformation (agroalimentaire, chimie, métallurgie, matériaux lourds)	670	96%	97%	11%	21%	0,5	0%	0%	5%	95%
	387d Ingénieurs et cadres du contrôle-qualité	842	93%	89%	14%	11%	1,2	0%	0%	0%	100%
	387e Ingénieurs et cadres de la maintenance, de l'entretien et des travaux neufs	407	94%	96%	13%	34%	0,4	0%	6%	0%	94%
	433c Autres spécialistes de l'appareillage médical (indépendants et salariés)	1 302	92%	89%	31%	45%	0,7	9%	30%	41%	20%
	474c Techniciens de fabrication et de contrôle-qualité en construction mécanique et travail des métaux	919	91%	94%	19%	19%	1,0	2%	7%	22%	69%
	475b Techniciens de production et de contrôle-qualité en industries de transformation	2 404	89%	91%	21%	16%	1,3	2%	4%	15%	78%
	477b Techniciens d'installation et de maintenance des équipements industriels (électriques, électromécaniques, mécaniques, hors informatique)	491	97%	98%	10%	16%	0,6	0%	0%	7%	93%
	477c Techniciens d'installation et de maintenance des équipements non industriels (hors informatique et télécommunications)	233	96%	96%	18%	27%	0,7	0%	0%	7%	93%
	484a Agents de maîtrise en fabrication : agroalimentaire, chimie, plasturgie, pharmacie	664	99%	91%	5%	29%	0,2	0%	3%	15%	81%
	623g Opérateurs qualifiés d'usinage des métaux sur autres machines (sauf moulistes)	203	96%	96%	14%	35%	0,4	0%	30%	59%	11%
	624g Autres mécaniciens ou ajusteurs qualifiés (ou spécialité non reconnue)	400	96%	96%	14%	25%	0,6	5%	33%	53%	8%
	625b Ouvriers et agents qualifiés de laboratoire : chimie, biologie, pharmacie, agroalimentaire	317	93%	88%	16%	24%	0,7	14%	22%	10%	54%
	625c Autres opérateurs et ouvriers qualifiés de la chimie (y c. pharmacie) et de la plasturgie	1 347	92%	94%	12%	21%	0,6	8%	19%	51%	22%
	673a Ouvriers de production non qualifiés travaillant par enlèvement de métal	241	96%	91%	7%	30%	0,2	38%	55%	6%	0%
	673c Ouvriers non qualifiés de montage, contrôle en mécanique et travail des métaux	808	89%	94%	16%	33%	0,5	20%	36%	24%	20%
674a Ouvriers de production non qualifiés : chimie, pharmacie, plasturgie	1 339	85%	92%	18%	23%	0,8	11%	32%	48%	9%	

Source : INSEE Recensements de la population 2010 et 2015, au lieu d'habitation.

Groupe	Profession (PCS)	Industries de santé				Tous secteurs	
		Nombre de salariés en 2015	Part des femmes	Evolution annuelle moyenne 2010-2015	Part des IDS	Nombre de salariés en 2015	Evolution annuelle moyenne 2010-2015
Recherche et développement	342e Chercheurs de la recherche publique	247	24%	↑ 6,5%	2%	13 007	↑ 1,4%
	383a Ingénieurs et cadres d'étude, recherche et développement en électricité, électronique	392	29%	↑ 12,7%	3%	11 896	↑ 4,6%
	385a Ingénieurs et cadres d'étude, recherche et développement des industries de transformation (agroalimentaire, chimie, métallurgie, matériaux lourds)	1 813	57%	→ 0,2%	22%	8 167	→ 0,3%
	386a Ingénieurs et cadres d'étude, recherche et développement des autres industries (imprimerie, matériaux souples, ameublement et bois, énergie, eau)	382	54%	↑ 5,6%	6%	6 761	↑ 3,6%
	388a Ingénieurs et cadres d'étude, recherche et développement en informatique	498	27%	↑ 2,7%	2%	32 021	↑ 3,7%
	475a Techniciens de recherche-développement et des méthodes de production en industries de transformation	1 257	63%	↓ -2,4%	23%	5 563	→ -0,9%
Administration-Gestion	372b Cadres de l'organisation ou du contrôle des services administratifs et financiers	301	47%	↑ 6,2%	3%	9 374	↑ 2,0%
	372c Cadres spécialistes des ressources humaines et du recrutement	299	72%	↑ 8,3%	3%	8 632	↑ 4,1%
	373b Cadres des autres services administratifs des grandes entreprises	561	51%	↑ 7,1%	6%	9 625	↑ 2,7%
	373d Cadres des autres services administratifs des petites et moyennes entreprises	843	52%	↑ 2,7%	3%	29 684	→ 0,5%
	461a Personnel de secrétariat de niveau supérieur, secrétaires de direction (non cadres)	451	98%	↑ 2,0%	2%	19 034	→ 0,7%
	461d Maîtrise et techniciens des services comptables ou financiers ; comptables	380	72%	→ 0,8%	2%	21 028	↑ 1,4%
	461e Maîtrise et techniciens administratifs des services juridiques ou du personnel	286	88%	↑ 7,0%	2%	17 723	↑ 3,9%
	461f Maîtrise et techniciens administratifs des autres services administratifs	838	77%	↓ -1,5%	3%	27 873	→ -0,6%
	479b Experts, salariés ou indépendants de niveau technicien, techniciens divers	492	59%	↑ 1,3%	2%	27 294	→ 0,5%
	542a Secrétaires	320	100%	↓ -8,8%	1%	47 009	↓ -2,7%
	543a Employés des services comptables ou financiers	463	84%	↑ 3,5%	1%	40 971	↓ -2,5%
543d Employés administratifs divers d'entreprises	782	78%	↓ -1,5%	2%	49 906	↓ -1,9%	
Commerce et distribution	374b Chefs de produits, acheteurs du commerce et autres cadres de la mercatique	580	61%	↑ 4,6%	7%	8 502	↑ 3,2%
	374d Cadres commerciaux des petites et moyennes entreprises (hors commerce de détail)	674	36%	↑ 5,1%	5%	13 503	↑ 1,6%
	385c Ingénieurs et cadres technico-commerciaux des industries de transformations (biens intermédiaires)	349	61%	↑ 4,5%	12%	2 931	↑ 1,9%
	387a Ingénieurs et cadres des achats et approvisionnements industriels	243	48%	↑ 2,5%	7%	3 577	↑ 3,2%
	462c Acheteurs non classés cadres, aides-acheteurs	210	65%	↓ -1,9%	4%	5 378	→ -0,5%
	463b Techniciens commerciaux et technico-commerciaux, représentants en biens d'équipement, en biens intermédiaires, commerce interindustriel (hors informatique)	240	42%	↓ -3,7%	1%	25 350	→ 0,8%
	463c Techniciens commerciaux et technico-commerciaux, représentants en biens de consommation auprès d'entreprises	1 143	52%	↑ 3,5%	6%	18 391	↑ 1,7%
	463d Techniciens commerciaux et technico-commerciaux, représentants en services auprès d'entreprises ou de professionnels (hors banque, assurance, informatique)	1 304	70%	↓ -4,4%	8%	16 604	→ 0,3%
	554f Vendeurs en produits de beauté, de luxe (hors biens culturels) et optique	328	85%	→ -0,6%	5%	6 436	↑ 3,0%
Transports, Logistique	387b Ingénieurs et cadres de la logistique, du planning et de l'ordonnancement	252	41%	↑ 2,8%	6%	4 457	↑ 2,8%
	487a Responsables d'entrepôt, de magasinage	225	30%	↑ 3,3%	3%	7 081	↑ 3,5%
	643a Conducteurs livreurs, coursiers (salariés)	399	22%	→ 0,3%	2%	22 057	↓ -1,2%
	652a Ouvriers qualifiés de la manutention, conducteurs de chariot élévateur, caristes	345	12%	↓ -1,3%	2%	17 781	→ -0,7%
	653a Magasiniers qualifiés	650	32%	↓ -1,3%	3%	23 795	→ -0,6%
	676c Ouvriers du tri, de l'emballage, de l'expédition, non qualifiés	849	50%	↓ -3,7%	3%	29 413	→ 0,8%

Source : INSEE Recensements de la population 2010 et 2015, au lieu d'habitation.

Industries de santé		Ensemble des salariés des IDS					Salariés de moins de 30 ans				
Groupe	Profession (PCS)	Nombre en 2015	% emploi stable	% temps complet	% moins de 30 ans	% 50 ans ou plus	Taux de relève	% aucun diplôme ou au mieux BEPC,			
								DNB...	% CAP, BEP	% Bac	% Bac+2 ou plus
Recherche et développement	342e Chercheurs de la recherche publique	247	85%	96%	22%	29%	0,7	0%	7%	0%	93%
	383a Ingénieurs et cadres d'étude, recherche et développement en électricité, électronique	392	94%	98%	15%	13%	1,1	0%	0%	0%	100%
	385a Ingénieurs et cadres d'étude, recherche et développement des industries de transformation (agroalimentaire, chimie, métallurgie, matériaux lourds)	1 813	93%	86%	14%	19%	0,8	2%	1%	2%	95%
	386a Ingénieurs et cadres d'étude, recherche et développement des autres industries (imprimerie, matériaux souples, ameublement et bois, énergie, eau)	382	90%	90%	18%	8%	2,4	0%	0%	0%	100%
	388a Ingénieurs et cadres d'étude, recherche et développement en informatique	498	97%	90%	8%	19%	0,4	9%	0%	0%	91%
	475a Techniciens de recherche-développement et des méthodes de production en industries de transformation	1 257	85%	84%	27%	12%	2,2	5%	1%	7%	87%
Administration-Gestion	372b Cadres de l'organisation ou du contrôle des services administratifs et financiers	301	90%	93%	27%	6%	4,3			0%	95%
	372c Cadres spécialistes des ressources humaines et du recrutement	299	96%	87%	8%	22%	0,3			0%	100%
	373b Cadres des autres services administratifs des grandes entreprises	561	96%	94%	4%	29%	0,1	0%	0%	0%	100%
	373d Cadres des autres services administratifs des petites et moyennes entreprises	843	96%	95%	9%	23%	0,4	0%	0%	3%	97%
	461a Personnel de secrétariat de niveau supérieur, secrétaires de direction (non cadres)	451	96%	73%	6%	36%	0,2	16%	0%	18%	66%
	461d Maîtrise et techniciens des services comptables ou financiers ; comptables	380	86%	82%	15%	18%	0,8	0%	0%	22%	78%
	461e Maîtrise et techniciens administratifs des services juridiques ou du personnel	286	82%	77%	18%	25%	0,7	2%	0%	10%	88%
	461f Maîtrise et techniciens administratifs des autres services administratifs	838	90%	78%	13%	26%	0,5	0%	0%	15%	85%
	479b Experts, salariés ou indépendants de niveau technicien, techniciens divers	492	89%	85%	35%	9%	3,8	0%	3%	6%	91%
	542a Secrétaires	320	98%	70%	8%	34%	0,2	0%	4%	61%	35%
543a Employés des services comptables ou financiers	463	82%	75%	23%	18%	1,3	4%	1%	45%	50%	
543d Employés administratifs divers d'entreprises	782	88%	80%	19%	19%	1,0	4%	0%	34%	62%	
Commerce et distribution	374b Chefs de produits, acheteurs du commerce et autres cadres de la mercatique	580	97%	94%	11%	14%	0,8	0%	0%	0%	100%
	374d Cadres commerciaux des petites et moyennes entreprises (hors commerce de détail)	674	98%	97%	5%	26%	0,2	0%	0%	0%	100%
	385c Ingénieurs et cadres technico-commerciaux des industries de transformations (biens intermédiaires)	349	94%	85%	9%	16%	0,6	0%	0%	0%	100%
	387a Ingénieurs et cadres des achats et approvisionnements industriels	243	94%	92%	13%	26%	0,5	0%	0%	0%	100%
	462c Acheteurs non classés cadres, aides-acheteurs	210	94%	86%	13%	28%	0,5	0%	11%	7%	82%
	463b Techniciens commerciaux et technico-commerciaux, représentants en biens d'équipement, en biens intermédiaires, commerce interindustriel (hors informatique)	240	98%	89%	6%	25%	0,2	0%	0%	43%	57%
	463c Techniciens commerciaux et technico-commerciaux, représentants en biens de consommation auprès d'entreprises	1 143	97%	93%	13%	19%	0,7	0%	0%	10%	90%
	463d Techniciens commerciaux et technico-commerciaux, représentants en services auprès d'entreprises ou de professionnels (hors banque, assurance, informatique)	1 304	96%	87%	4%	28%	0,1	0%	0%	2%	98%
554f Vendeurs en produits de beauté, de luxe (hors biens culturels) et optique	328	90%	86%	26%	18%	1,4	9%	20%	17%	54%	
Transports, Logistique	387b Ingénieurs et cadres de la logistique, du planning et de l'ordonnancement	252	96%	85%	3%	19%	0,2	0%	0%	0%	100%
	487a Responsables d'entrepôt, de magasinage	225	97%	95%	7%	27%	0,3	0%	25%	18%	57%
	643a Conducteurs livreurs, coursiers (salariés)	399	92%	83%	21%	40%	0,5	12%	13%	41%	35%
	652a Ouvriers qualifiés de la manutention, conducteurs de chariot élévateur, caristes	345	95%	97%	11%	21%	0,5	27%	24%	49%	0%
	653a Magasiniers qualifiés	650	90%	92%	20%	34%	0,6	5%	8%	47%	40%
676c Ouvriers du tri, de l'emballage, de l'expédition, non qualifiés	849	88%	82%	22%	24%	0,9	19%	25%	38%	18%	

Source : INSEE Recensements de la population 2010 et 2015, au lieu d'habitation.

Des professions très présentes au sein des Industries de santé

Les professions présentes au sein des Industries de santé sont assez variées, **certaines y sont fortement représentées notamment en R&D** (ingénieurs et cadres d'étude, recherche et développement des industries de transformation et techniciens de recherche-développement et des méthodes de production des industries de transformation), **en production** (ingénieurs et cadres de fabrication des industries de transformation, agents de maîtrise en fabrication, ouvriers de production non qualifiés : chimie, pharmacie, plasturgie, autres opérateurs et ouvriers qualifiés de la chimie (y.c. pharmacie) et de la plasturgie, techniciens de production et de contrôle-qualité des industries de transformation, ouvriers qualifiés et agents qualifiés de laboratoire, autres spécialistes de l'appareillage médical...) ou en **commerce** (par exemple les ingénieurs et cadres technico-commerciaux des industries de transformations et technico-commerciaux).

Une évolution des effectifs dépendante de la fonction exercée

Entre 2010 et 2015, l'évolution des professions en termes d'effectif se ressemble dans les professions d'une même fonction. Ainsi, les professions de R&D, les **ingénieurs en production et les professions commerciales ont globalement connu une forte augmentation** de leur effectif sur cette période. Il s'agit principalement de métiers qualifiés. A l'inverse, les autres professions moins qualifiées, notamment celles de la production ou de la logistique, perdent généralement en effectif à l'image d'autres métiers industriels.

Des emplois plus stables et moins précaires

Les actifs salariés des Industries de santé présentent une **proportion plus élevée d'emplois stables**, 92% contre 84% pour l'ensemble des secteurs d'activité. Ils comptent également une **proportion plus importante d'emploi à temps complet**, 89% contre 80% tous secteurs confondus. Pour les femmes, la part de temps complet est égal à 82% contre 96% pour les hommes (les pourcentages respectifs tous secteurs confondus sont 68% et 92%). Ces professions offrent donc une meilleure stabilité de l'emploi.

Légèrement plus de 50% de salariés femmes dans les industries de santé

Si l'on s'intéresse uniquement aux actifs salariés des industries de santé, 51% sont des femmes (soit un pourcentage comparable à la moyenne tous secteurs confondus où 50% des salariés sont des femmes). Elles sont très présentes dans les fonctions Administration-Gestion et Commerce et distribution et moins dans les fonctions Recherche et Développement (48%) ou production (43%). Dans les fonctions de production, la part des femmes diffèrent fortement en

fonction des professions. Elles sont quasiment absentes dans les métiers de la maintenance industrielle et représente plus de 60% des effectifs sur les professions d'ouvriers qualifiés ou non qualifiés sur les chaînes de production.

Un renouvellement des générations différent selon les types de professions

La plupart des professions du secteur présentent un faible taux de relève (comme l'ensemble des professions en Auvergne-Rhône-Alpes). Il en va de même pour les métiers de la production, du commerce et les métiers supports. La part des 50 ans ou plus n'est pas excessivement élevée notamment par rapport à la moyenne régionale, mais celle des 29 ans ou moins l'est encore moins. Pour les métiers de la Recherche et développement, le constat est plus nuancé et est différent selon les métiers. Plus globalement, la plupart des emplois sont occupés par des personnes ayant entre 30 et 49 ans (près de deux tiers des effectifs). **Toutefois, les industries de santé vont être confrontées à de nombreux départs à la retraite dans les dix années à venir à l'image d'autres industries.**

Des jeunes professionnels à haut niveau de formation

La plupart des jeunes de 29 ans ou moins salariés dans les Industries de santé possèdent une formation de niveau III et supérieur (64% versus 41% tous secteurs confondus), il s'agit donc principalement de métiers qualifiés ou hautement qualifiés.

Sur les postes d'ouvriers, les industries de santé recrutent essentiellement des personnes possédant un diplôme de niveau V (39%), de niveau IV (24%) voire inférieur au niveau V (25%).

Les métiers dont les effectifs ont le plus augmenté sont des métiers essentiellement très qualifiés, inversement les plus fortes baisses concernent les métiers moins qualifiés

Les tableaux ci-dessous, mettant en avant les principales évolutions, confirment la tendance observée précédemment sur la hausse des effectifs pour les emplois très qualifiés. Ainsi dans les différents Top 10, dans les métiers en croissance se retrouvent des professions de cadres, d'ingénieurs et techniciens. Parmi les professions en baisse se retrouvent des professions d'ouvriers, autres opérateurs et ouvriers qualifiés de la chimie (y c. pharmacie), ouvriers et agents qualifiés de laboratoire : chimie, biologie, pharmacie, agroalimentaire, ouvriers du tri, de l'emballage, de l'expédition, non qualifiés...

Les cadres et ingénieurs en R&D en électricité et électronique voient leurs effectifs progresser. Ces professions s'exerçant plus spécifiquement dans les secteurs liés à la fabrication d'équipements et d'appareils médicaux. Ces fortes progressions traduisent la forte croissance de ces secteurs entre 2007 et 2017.

Les métiers de technicien évoluent différemment en fonction des spécialités. Les techniciens d'installation et de maintenance des équipements industriels progressent fortement. Ces techniciens sont parmi les profils les plus recherchés dans l'industrie.

Une montée en qualification sur les métiers de commerciaux

Les métiers de commerciaux de niveau cadre (cadres commerciaux, chargés d'affaires) font partie des métiers qualifiés qui progressent le plus alors que dans le même temps, les effectifs de technico-commerciaux diminuent. A l'image d'autres industries, les métiers commerciaux font l'objet d'une montée en qualification et il leur est de plus en plus demandé une spécialisation notamment dans les produits qu'ils vendent. Cette spécialisation est particulièrement importante dans les métiers du commerce en relation avec des produits réglementés comme ceux de la pharmacie. Les profils évoluent vers des personnes dotées d'une licence professionnelle ou plus et possédant une bonne connaissance des produits. Le nombre de commerciaux cadres progressent également dans les domaines de la vente d'équipement et d'appareil médicaux.

Enfin, on observe un recul du nombre de techniciens commerciaux et technico-commerciaux, représentants en services auprès d'entreprises ou de professionnels sur les cinq dernières années, catégorie qui recouvre notamment les délégués et visiteurs médicaux. Cette évolution semble cohérente avec les évolutions récentes des industries pharmaceutiques avec une diminution des forces de vente « terrain » et une externalisation d'une partie des activités. Moins fréquente, plus ciblée, parfois numérique, plus encadrée, la visite médicale a connu une véritable mutation depuis le début des années 2000. Ainsi, une grande partie des médicaments, à cible très large, lancés dans les années 1990 et 2000, est désormais tombée dans le domaine public, et ne fait plus guère l'objet de promotion de la part des laboratoires. Ce mouvement s'est accompagné d'une forte baisse du nombre de visiteurs médicaux.

Elle connaît aussi des évolutions plus qualitatives. Beaucoup de laboratoires travaillent actuellement sur la numérisation de la VM par Internet et par téléphone. A cela s'ajoute la signature de la charte de l'information promotionnelle en octobre 2014 par le CEPS et le LEEM, avec l'élaboration d'un nouveau référentiel permettant d'auditer le système de management de la qualité des entreprises dans les domaines suivants : politique qualité en matière d'information promotionnelle, formation et évaluation des personnes exerçant cette activité par démarcation ou prospection, règles de déontologie s'appliquant à ces personnes et à leurs accompagnants. Face aux mutations que connaît le secteur des IDS, les métiers de visiteurs médicaux et de technico-commerciaux seront appelés à évoluer avec une montée en compétences, en matière scientifique, en matière médico-économique et en matière de vigilance sanitaire.

Les 4 tableaux ci-dessous identifient les **professions, au sein des industries de santé, ayant connu les plus fortes évolutions (en absolue) et en relatif (%)**, pour identifier les métiers qui créeront/détruiront le plus d'emplois et ceux en développement / émergence ou en recul / disparition.

Professions en croissance

Professions (PCS)	Nombre de salariés en 2015	Evolution brute entre 2010 et 2015
475b Techniciens de production et de contrôle-qualité en industries de transformation	2 404	+ 298
474c Techniciens de fabrication et de contrôle-qualité en construction mécanique et travail des métaux	919	+ 213
477b Techniciens d'installation et de maintenance des équipements industriels (électriques, électromécaniques, mécaniques, hors informatique)	491	+ 201
463c Techniciens commerciaux et technico-commerciaux, représentants en biens de consommation auprès d'entreprises	1 143	+ 179
383a Ingénieurs et cadres d'étude, recherche et développement en électricité, électronique	392	+ 176
373b Cadres des autres services administratifs des grandes entreprises	561	+ 163
374d Cadres commerciaux des petites et moyennes entreprises (hors commerce de détail)	674	+ 147
387e Ingénieurs et cadres de la maintenance, de l'entretien et des travaux neufs	407	+ 118
374b Chefs de produits, acheteurs du commerce et autres cadres de la mercatique	580	+ 116
373d Cadres des autres services administratifs des petites et moyennes entreprises	843	+ 107

Professions (PCS)	Nombre de salariés en 2015	Evolution annuelle moyenne entre 2010 et 2015
383a Ingénieurs et cadres d'étude, recherche et développement en électricité, électronique	392	+ 13%
477b Techniciens d'installation et de maintenance des équipements industriels (électriques, électromécaniques, mécaniques, hors informatique)	491	+ 11%
372c Cadres spécialistes des ressources humaines et du recrutement	299	+ 8%
387e Ingénieurs et cadres de la maintenance, de l'entretien et des travaux neufs	407	+ 7%
373b Cadres des autres services administratifs des grandes entreprises	561	+ 7%
461e Maîtrise et techniciens administratifs des services juridiques ou du personnel	286	+ 7%
342e Chercheurs de la recherche publique	247	+ 7%
372b Cadres de l'organisation ou du contrôle des services administratifs et financiers	301	+ 6%
386a Ingénieurs et cadres d'étude, recherche et développement des autres industries (imprimerie, matériaux souples, ameublement et bois, énergie, eau)	382	+ 6%
474c Techniciens de fabrication et de contrôle-qualité en construction mécanique et travail des métaux	919	+ 5%

Source : INSEE Recensements de la population 2010 et 2015, au lieu d'habitation.

Professions en recul

Professions (PCS)	Nombre de salariés en 2015	Evolution brute entre 2010 et 2015
543d Employés administratifs divers d'entreprises	782	-63
461f Maîtrise et techniciens administratifs des autres services administratifs	838	-64
674a Ouvriers de production non qualifiés : chimie, pharmacie, plasturgie	1 339	-71
433c Autres spécialistes de l'appareillage médical (indépendants et salariés)	1 302	-73
625b Ouvriers et agents qualifiés de laboratoire : chimie, biologie, pharmacie, agroalimentaire	317	-76
475a Techniciens de recherche-développement et des méthodes de production en industries de transformation	1 257	-162
676c Ouvriers du tri, de l'emballage, de l'expédition, non qualifiés	849	-176
542a Secrétaires	320	-186
463d Techniciens commerciaux et technico-commerciaux, représentants en services auprès d'entreprises ou de professionnels (hors banque, assurance, informatique)	1 304	-328
625c Autres opérateurs et ouvriers qualifiés de la chimie (y c. pharmacie) et de la plasturgie	1 347	-379

Professions (PCS)	Nombre de salariés en 2015	Evolution annuelle moyenne entre 2010 et 2015
543d Employés administratifs divers d'entreprises	782	-2%
484a Agents de maîtrise en fabrication : agroalimentaire, chimie, plasturgie, pharmacie	664	-2%
462c Acheteurs non classés cadres, aides-acheteurs	210	-2%
475a Techniciens de recherche-développement et des méthodes de production en industries de transformation	1 257	-2%
676c Ouvriers du tri, de l'emballage, de l'expédition, non qualifiés	849	-4%
463b Techniciens commerciaux et technico-commerciaux, représentants en biens d'équipement, en biens intermédiaires, commerce interindustriel (hors informatique)	240	-4%
625b Ouvriers et agents qualifiés de laboratoire : chimie, biologie, pharmacie, agroalimentaire	317	-4%
463d Techniciens commerciaux et technico-commerciaux, représentants en services auprès d'entreprises ou de professionnels (hors banque, assurance, informatique)	1 304	-4%
625c Autres opérateurs et ouvriers qualifiés de la chimie (y c. pharmacie) et de la plasturgie	1 347	-5%
542a Secrétaires	320	-9%

Source : INSEE Recensements de la population 2010 et 2015, au lieu d'habitation.

Besoins en main d'œuvre et difficultés de recrutement

Le tableau ci-dessous présente l'ensemble des besoins en main d'œuvre liés à une famille professionnelle, pas uniquement ceux exprimés pour les industries de santé. Pour exploiter ce tableau, il s'agit donc de chercher à comprendre dans quelle mesure et pour quels postes les besoins en main d'œuvre exprimés peuvent concerner les entreprises des industries de santé. De plus, il est intéressant d'avoir une vision d'ensemble du marché pour certains métiers où les industries de santé se retrouvent en concurrence avec d'autres secteurs pour le recrutement de collaborateurs.

Top 10 des métiers qui recrutent en volume et qui concernent pour partie au moins les industries de santé

FAP	Libellé famille professionnelle	Projets de recrutements	% difficiles	% non saisonniers
J0Z20	Ouvriers non qualifiés de l'emballage et manutentionnaires	7 668	34%	61%
R1Z62	Vendeurs en habillement et accessoires, articles de luxe, de sport, de loisirs et culturels	4 456	44%	45%
L0Z60	Secrétaires bureautiques et assimilés	4 206	37%	88%
M2Z90	Ingénieurs et cadres d'étude, recherche et développement en informatique, chefs de projets informatiques	3 997	78%	100%
L2Z61	Agents administratifs divers	3 740	25%	81%
R2Z80	Attachés commerciaux	3 625	52%	97%
J3Z42	Conducteurs et livreurs sur courte distance	3 468	41%	84%
G1Z70	Techniciens et agents de maîtrise de la maintenance et de l'environnement	2 494	65%	97%
J1Z40	Ouvriers qualifiés du magasinage et de la manutention	2 377	49%	74%
L1Z60	Employés de la comptabilité	2 019	49%	93%

Top 15 des métiers qui recrutent mais dont les recrutements sont difficiles et qui concernent pour partie au moins les industries de santé

FAP	Libellé famille professionnelle	Projets de recrutements	% difficiles	% non saisonniers
D6Z70	Techniciens en mécanique et travail des métaux	660	87%	96%
D1Z41	Ouvriers qualifiés travaillant par enlèvement de métal	1 041	85%	93%
M2Z90	Ingénieurs et cadres d'étude, recherche et développement en informatique, chefs de projets informatiques	3 997	78%	100%
G1Z71	Techniciens experts	88	77%	90%
H0Z91	Cadres techniques de la maintenance et de l'environnement	485	77%	99%
V2Z93	Pharmaciens	376	76%	89%
E2Z80	Agents de maîtrise et assimilés des industries de process	160	74%	96%
E1Z41	Autres ouvriers qualifiés des industries chimiques et plastiques	197	74%	100%
D0Z20	Ouvriers non qualifiés travaillant par enlèvement ou formage de métal	1 080	67%	95%
E2Z70	Techniciens des industries de process	620	66%	98%

Source : Enquête Besoins en main d'œuvre 2018, Pôle emploi. **Attention : nomenclature des familles professionnelles, au champ plus large que les PCS (cf. annexe).**

Les besoins en lien avec la réglementation

En complément des normes d'hygiène, de qualité, de sécurité et d'environnement, qui s'appliquent aux différentes industries de process, les industries de santé sont sans cesse en veille sur les réglementations européennes et françaises pour constituer les dossiers d'autorisation de mise sur le marché (AMM) des médicaments. Selon le site du Ministère de la Santé, « l'AMM est demandée par un laboratoire pharmaceutique, pour sa spécialité, sur la base d'un dossier comportant des données de qualité pharmaceutique, d'efficacité et de sécurité, dans l'indication revendiquée ». Cette AMM nécessite de recruter des profils adéquats pour les affaires réglementaires et la pharmacovigilance. Les pharmaciens sont des profils recherchés. Au-delà des AMM, ils s'occupent également de l'enregistrement des produits et de la stratégie de l'entreprise en matière de réglementation.

En 2017, les entreprises (tous secteurs confondus pas uniquement les industries de santé) cherchaient à recruter près de 400 pharmaciens en région. De plus, les entreprises sont 58% à juger que ce recrutement sera difficile. Si le volume n'est pas si important que cela relativement à d'autres métiers, il est important de noter qu'en région on ne recense qu'un peu plus de 500 pharmaciens salariés dans les industries de santé, même si ce ne sont pas les seuls en charge des affaires réglementaires.

Pour occuper un poste en lien avec les affaires réglementaires, un diplôme de pharmacien, de médecin ou un Master 2 scientifique avec une spécialité ou une formation complémentaire en droit de la santé sont nécessaires.

Ce besoin ne concerne pas que l'industrie pharmaceutique mais également les secteurs des équipements appareils médicaux notamment pour l'archive des dispositifs médicaux mais également pour prendre en compte l'impact du nouveau règlement sur les dispositifs médicaux (cf. encadré) entré en vigueur en 2017 mais dont la majorité des dispositions entreront en application en 2020.

Nouveaux règlements européens relatifs aux dispositifs médicaux

« La réglementation européenne relative aux dispositifs médicaux vient d'être révisée. [...] Deux nouveaux règlements distincts, l'un pour les dispositifs médicaux (DM), l'autre pour les dispositifs médicaux de diagnostic in vitro (DMDIV), seront respectivement applicables d'ici 3 et 5 ans. Les nouveaux règlements constituent une évolution importante et ils auront un impact sur tous les acteurs du secteur (fabricants, organismes notifiés, etc.). Cette révision a pour objectif un renforcement de la sécurité sanitaire et une harmonisation des règles applicables aux DM au sein de l'Union européenne. Elle doit également apporter une simplification et une amélioration de leur lisibilité, et doit permettre de mieux s'adapter à l'innovation. » Agence nationale de sécurité du médicament et des produits de santé.

Impacts pour le secteur

Selon le SNITEM, « les nouvelles dispositions modifient les règles concernant : la mise sur le marché et la mise en circulation des dispositifs, les obligations des différents opérateurs économiques, le marquage CE, la traçabilité, l'UDI, les organismes notifiés, la classification des dispositifs, l'évaluation de la conformité, l'évaluation et les investigations cliniques, la vigilance, ... » Ces changements vont notamment entraîner l'étiquetage et le gravage des produits.

⇒ De manière générale, ces nouvelles réglementations entraînent un fort besoin en formation continue pour les salariés des secteurs concernés.

Des recrutements sur des postes très qualifiés : ingénieurs en informatique et commerciaux

A l'image des observations précédentes, les ingénieurs et cadres technico-commerciaux sont des profils recherchés en région, notamment dans les industries de santé. Dans 53% des cas, le recrutement est jugé difficile. Les technico-commerciaux font également des profils recherchés mais ces recrutements concernent peut-être moins les industries de santé au regard des évolutions observées précédemment à l'exception du secteur de la vente d'appareils médicaux.

Les ingénieurs en informatique sont également nécessaires au fonctionnement des industries notamment avec la numérisation croissante des chaînes de production. De plus, un nouveau besoin se développe : le métier de bio-informaticien. Son travail consiste à collecter un grand nombre de données sur le domaine du vivant et ainsi permettre des analyses plus fines des données produites par les gènes. Son rôle devient essentiel dans le développement de nouveaux traitements et produits pharmaceutiques. **Ce métier demande une double compétence en biologie et en informatique. Il existe un master dédié à Lyon le Master sciences, technologies, santé mention bio-informatique.**

Le métier d'informaticien est un métier en tension. 66% des entreprises jugent que ce recrutement sera difficile. Toutefois, les volumes de recrutement de ces postes se concentrent essentiellement dans les métiers du numérique.

Les techniciens de maintenance, un besoin en main d'œuvre commun à l'ensemble des industries

Les techniciens de maintenance sont nécessaires au bon fonctionnement de l'ensemble des industries. Selon les entreprises, les travaux sont réalisés en interne par du personnel dédié (équipe dédiée dans le cas de grande entreprise ou personnel polyvalent pour les structures de taille plus réduite) ou par un prestataire extérieur notamment à l'entreprise qui a construit les machines. **Il est important de noter qu'un premier niveau de maintenance est souvent réalisé par l'opérateur de production à condition que ce dernier possède les compétences techniques nécessaires. Ce métier est en tension au niveau régional et, même s'il existe des spécialités en termes de maintenance, les entreprises se font concurrence entre elles** (entre les différentes entreprises des industries de process par exemple ou encore entre les différentes entreprises travaillant les métaux).

Ces compétences sont particulièrement nécessaires et recherchées par les deux secteurs des industries de santé qui fabriquent des équipements et appareils médicaux. Ces secteurs recherchent notamment des **techniciens de maintenance client afin de dépanner les différents appareils médicaux vendus** (IRM, scanners dans les hôpitaux par exemple...). **Il n'existe pas réellement de formations ad-hoc en matière de maintenance des équipements appareils médicaux** ce qui renforce les difficultés à trouver des profils avec les bonnes compétences. **De plus, ces métiers souffrent d'un déficit d'image auprès des jeunes notamment par rapport à des filières techniques comme l'électricité, électrotechnique et l'électronique** (cf. étude sur la maintenance industrielle du CARIF-OREF).

Des recrutements sur des niveaux de qualification plus faibles : dans le travail des métaux pour les appareils médicaux mais également dans les industries de process

Les secteurs de la fabrication d'équipements et d'appareils médicaux recherchent des ouvriers qualifiés du travail des métaux. Les profils d'ajusteur, de régleur, de fraiseur, de tourneurs... sont recherchés.

Les opérateurs de production et agents de maîtrise des industries de process sont également recherchés au niveau régional. De manière globale, ces professions perdent plutôt des effectifs au sein des industries de santé, notamment les ouvriers non qualifiés. Dans le secteur de la fabrication de produits pharmaceutiques, les ouvriers qualifiés et les agents de maîtrise progressent légèrement. Les industries pharmaceutiques, via le LEEM et L'UNION, expriment notamment des difficultés à recruter ces profils. Une partie des difficultés est liée au manque d'attractivité de ces métiers auprès des jeunes. En effet, ces métiers souffrent d'un déficit d'image à l'instar de nombreux autres métiers d'ouvriers dans les industries. De plus, pour ces postes, dans une industrie fortement réglementée, il est difficile d'avoir recours à l'apprentissage. Les offres de postes d'ouvriers apprentis requièrent un âge minimal de 18 ans. (L'apprentissage est ensuite plus développé pour les postes demandant un niveau de formation Bac +2 et plus et sur les fonctions hors production).

Des entrées en alternance en baisse

Secteurs d'activités	Contrat en alternance		
	Nombre en 2017	Evolution 2016-2017	Part de l'apprentissage
21.10Z Fabrication de produits pharmaceutiques de base	68	+27%	37%
21.20Z Fabrication de préparations pharmaceutiques	329	-8%	37%
26.60Z Fabrication d'équipements d'irradiation médicale, d'équipements électromédicaux et électrothérapeutiques	40	+24%	34%
32.50A Fabrication de matériel médico-chirurgical et dentaire	162	-14%	49%
46.46Z Commerce de gros de produits pharmaceutiques	90	-19%	30%
72.11Z Recherche-développement en biotechnologie	54	+15%	41%
Activités principales	742	-6%	39%
10.86Z Fabrication d'aliments homogénéisés et diététiques	s	s	s
20.42Z Fabrication de parfums et de produits pour la toilette	s	s	s
Activités connexes	52	-2%	61%
Industries de santé	794	-6%	41%

Source: Dares, base de données issue du système Ari@ne, base de données issue du système Extrapro et tableau de bords des politiques de l'emploi et de la formation professionnelle ; traitement Direccte - Sese

s : couvert par le secret statistique

Près de 800 contrats en alternance ont été signés au cours de l'année 2017. Les activités principales sont les principaux signataires de ces contrats pour les IDS (93%) et, notamment, la Fabrication de préparations pharmaceutiques qui représente à elle-seule 41% des contrats du secteur.

Le nombre de contrats signés est en baisse entre 2016 et 2017 (-6%), dans la plupart des activités. Il progresse dans la Recherche-développement en biotechnologie, dans la Fabrication d'équipements d'irradiation médicale, d'équipements électromédicaux et électrothérapeutiques et la Fabrication de produits pharmaceutiques de base (sur un volume réduit de contrats cependant).

La baisse est plus conséquente pour les contrats de professionnalisation (-8% *versus* -3% pour l'apprentissage).

L'apprentissage représente 41% des entrées en alternance en 2017 dans les industries de santé. Sa part varie de 30% dans le commerce de gros à 49% dans la Fabrication de matériel médico-chirurgical et dentaire.

Des embauches et une durabilité des contrats en augmentation

Au cours de l'année 2017, le secteur des industries de santé a procédé en Auvergne-Rhône-Alpes à 8 862 embauches (0,3% des 2,8 millions d'embauches réalisées sur la région). 86% des embauches réalisées sur cette période correspondant à des contrats « longs » (CDI et CDD de plus d'un mois), la moitié à des CDI.

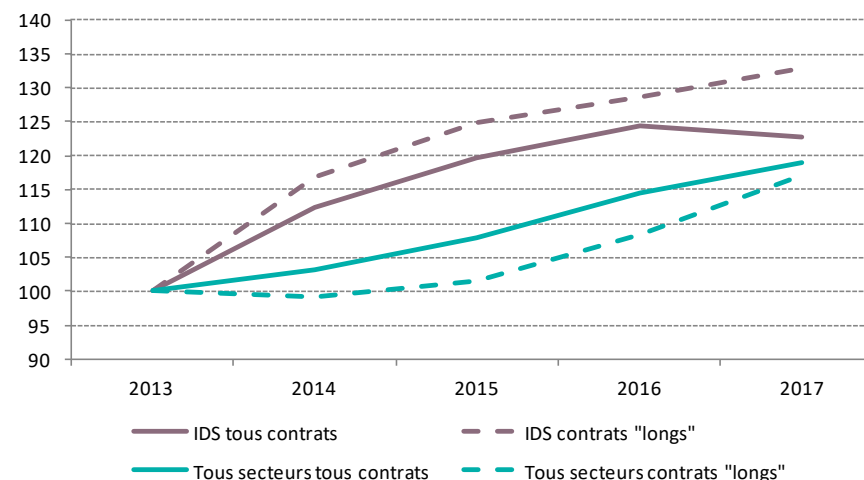
91% des embauches relèvent des activités principales, notamment de la fabrication de préparations pharmaceutiques (32% du total des embauches) et de la Fabrication de matériel médico-chirurgical et dentaire (28%).

Depuis 2013, le marché de l'emploi régional pour les IDS a progressé de 5,2% par an, tiré par les activités principales dont la fabrication de préparations pharmaceutiques (+11%). A noter que sur la même période, les embauches tous secteurs confondus ont augmenté de 4,4%.

Son évolution va dans le sens d'une pérennisation croissante des contrats : en 4 ans, le nombre de contrats « longs » a augmenté de 7,4% par an (33% sur l'ensemble de la période) et la part des CDI est passée de 34% du total des embauches en 2013 à 43% en 2017.

Attention : analyse selon le code NAF de l'entreprise et non selon le métier
Source : ACOSS – URSSAF, déclarations d'embauche 2013-2017

Evolution des embauches entre 2013 et 2017



	2017	% de contrats longs	Evolution annuelle moy. 2013-2017
21.10Z Fabrication de produits pharmaceutiques de base	260	98%	16%
21.20Z Fabrication de préparations pharmaceutiques	2 853	96%	11%
26.60Z Fabrication d'équipements d'irradiation médicale, d'équipements électromédicaux et électrothérapeutiques	114	100%	-3%
32.50A Fabrication de matériel médico-chirurgical et dentaire	2 515	87%	4%
46.46Z Commerce de gros de produits pharmaceutiques	1 822	70%	4%
72.11Z Recherche-développement en biotechnologie	457	90%	10%
Activités principales	8 021	87%	7%
10.86Z Fabrication d'aliments homogénéisés et diététiques	178	100%	1%
20.42Z Fabrication de parfums et de produits pour la toilette	663	71%	-7%
Activités connexes	841	78%	-5%
Industries de santé	8 862	86%	5%

IV- Zoom sur quelques métiers

Suite à l'analyse exhaustive des différents métiers qui composent les industries de santé, il est intéressant de se focaliser sur un certain nombre d'entre eux qui apparaissent comme des métiers clés (effectifs nombreux, en croissance, porteur, effectifs vieillissants, métiers ciblés par les acteurs du COEF...) pour le fonctionnement et le développement de ces industries.

L'objectif est de présenter pour ces différents métiers, l'état du marché du travail. Par exemple, même si toutes les offres d'emplois concernant les techniciens de maintenance n'émanent pas des industries de santé, il est pertinent d'observer pour ce métier l'état de l'offre et de la demande, les tensions ou difficultés de recrutement éventuelles... car les industries de santé seront aussi impactées par ces éléments.

Pour chaque métier mis en avant, le portrait propose :

- L'état du marché du travail : offres (volume et % d'offres durables), demandes d'emploi (volume), caractéristiques des demandeurs d'emplois, tensions, difficultés de recrutement au niveau régional, plus une déclinaison d'une partie de ces chiffres au niveau départementale sous forme de carte. (Pour les métiers du médicament, une information complémentaire sera apportée avec le nombre d'offres d'emploi disponibles sur le site du LEEM.)
- Les formations disponibles en région qui conduisent à ces métiers,
- Les possibilités d'évolution (à noter qu'il existe une plateforme dédiée pour les métiers du médicament « ma carrière dans la pharma »).

Les formations associées à chaque métier et les possibilités d'évolution sont issues des fiches Rome et d'éléments de veille.

Enfin, il est important de noter que Pôle emploi qui fournit l'essentiel des indicateurs du marché du travail ne capte qu'une partie des offres d'emploi, selon les estimations, entre 30 et 40% du marché du travail. Ce chiffre peut ensuite varier en fonction du métier.

Pour établir la liste des métiers étudiés, la table de passage FAP-PCS-Rome a été mobilisée. La liste des codes Rome retenues est présentée ci-dessous :

Code Rome	Intitulé du Rome	Code Rome	Intitulé du Rome
D1402	Commercial auprès de grands comptes et entreprises	H3203	Stratifieur en matériaux composites
D1405	Conseil en information médicale	I1302	Installation et maintenance d'automatismes
D1406	Responsable de la force de vente	I1304	Installation et maintenance d'équipements industriels et d'exploitation
D1407	Technico-commercial	I1305	Installation et maintenance électronique
D1506	Marchandiseur	I1310	Maintenance mécanique industrielle
H1101	Assistance et support technique client	I1503	Intervention en milieux et produits nocifs
H1206	Management et ingénierie études, recherche et développement industriel	J1101	Médecin de prévention
H1210	Technicien en études, recherche et développement	J1202	Pharmacien
H1404	Technicien en méthodes et industrialisation	J1302	Analyses médicales
H1503	Technicien de laboratoire d'analyse industrielle	J1307	Préparateur en pharmacie
H1505	Technicien en formulation et analyse sensorielle	J1411	Prothèses et orthèses
H1506	Technicien qualité en mécanique et travail des métaux	M1101	Achats
H2301	Conduite d'équipement de production chimique ou pharmaceutique	M1102	Direction des achats
H2504	Responsable d'équipe en industrie de transformation	M1701	Administration des ventes
H2901	Ajusteur de fabrication	M1702	Analyse de tendance
H2903	Conduite d'équipement d'usinage	M1703	Chef de produit
H2905	Conduite d'équipement de formage et découpage des matériaux	M1704	Management relation clientèle
H2906	Conduite d'installation automatisée ou robotisée de fabrication mécanique	M1705	Marketing
H2909	Montage - assemblage mécanique	M1707	Stratégie commerciale

Les codes Rome à étudier, nombreux dans le tableau ci-dessus, doivent être choisis en collaboration avec les branches professionnelles et les syndicats professionnels.

H2301 Conduite d'équipement de production chimique ou pharmaceutique

Correspondance entre Profession et Catégorie Socioprofessionnelle (PCS) et Répertoire Opérationnel des Métiers et de l'Emploi (Rome)

PCS	Rome
Ouvriers de production non qualifiés : chimie, pharmacie, plasturgie	Conduite d'équipement de production chimique ou pharmaceutique
Autres opérateurs et ouvriers qualifiés de la chimie (y.c. pharmacie) et de la Plasturgie	

Un métier en tension en région en 2017

Offre d'emploi enregistrée	953 (+31% en un an) <i>Dont 55% d'offres durables</i>
Offre d'emploi sur le site du LEEM au 29 mars 2018	
Offre d'emploi satisfaites sur les 12 derniers mois	866
Demande d'emploi enregistrée	1 032 (-11% en un an)
Demandeurs d'emploi en fin de mois (cat A, B ou C)	1 221 <i>Dont 51% de chômeurs longue durée</i> <i>Dont 11% de moins de 25 ans</i> <i>Dont 14% de plus de 50 ans</i> <i>Dont 28% de femmes</i>
% de recrutement jugés difficiles	39% (+10 points en un an)
Métier en tension	Oui (Non en 2016)

Source : Données brutes 2017, Pôle emploi

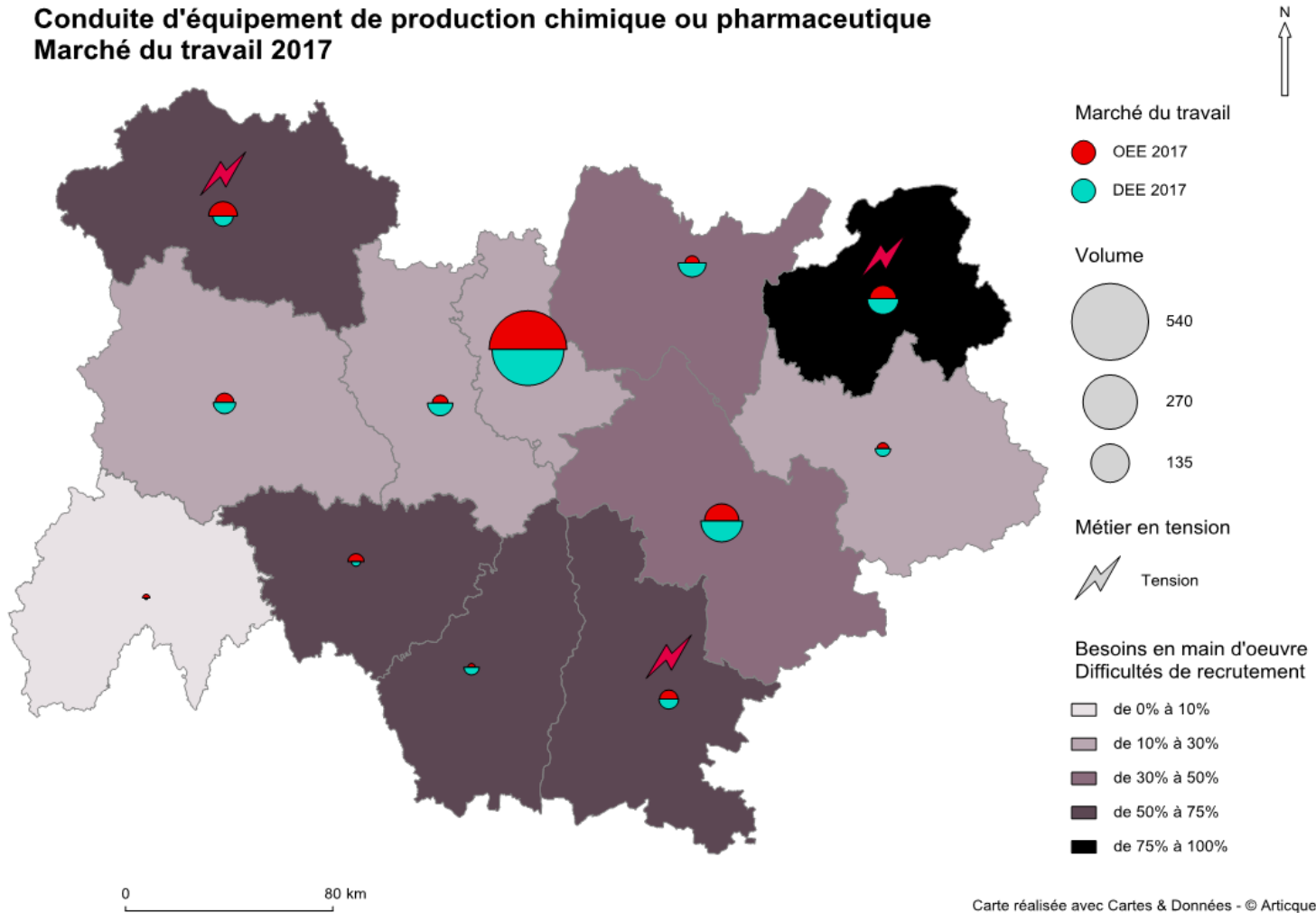
En 2017, Pôle emploi a enregistré sur ce code Rome 1 032 demandes d'emploi et 953 offres d'emplois. A la fin de l'année, la région comptait 1 221 demandeurs d'emplois qui recherchaient un poste dans la conduite d'équipement de production chimique ou pharmaceutique dont 51% étaient des demandeurs d'emploi de longue durée (au chômage depuis plus d'un an).

A l'échelle régionale, près de 40% des recrutements sont jugés difficiles par les employeurs (10 points de plus en un an). Le métier est considéré en tension à l'échelle régionale alors que ce n'était pas le cas un an auparavant. Dans le même temps, le nombre d'offres d'emplois a augmenté et le nombre de demandeurs d'emploi a lui baissé.

Les industries de santé en Auvergne-Rhône-Alpes sont polarisées sur l'Isère et le Rhône. Il est donc nécessaire d'observer le marché du travail à une échelle infrarégionale afin d'observer l'existence des disparités et de tensions territoriales sur le marché du travail.

Le marché du travail : des disparités régionales marquées, un besoin de main d'œuvre au plus près des sites production

Conduite d'équipement de production chimique ou pharmaceutique Marché du travail 2017



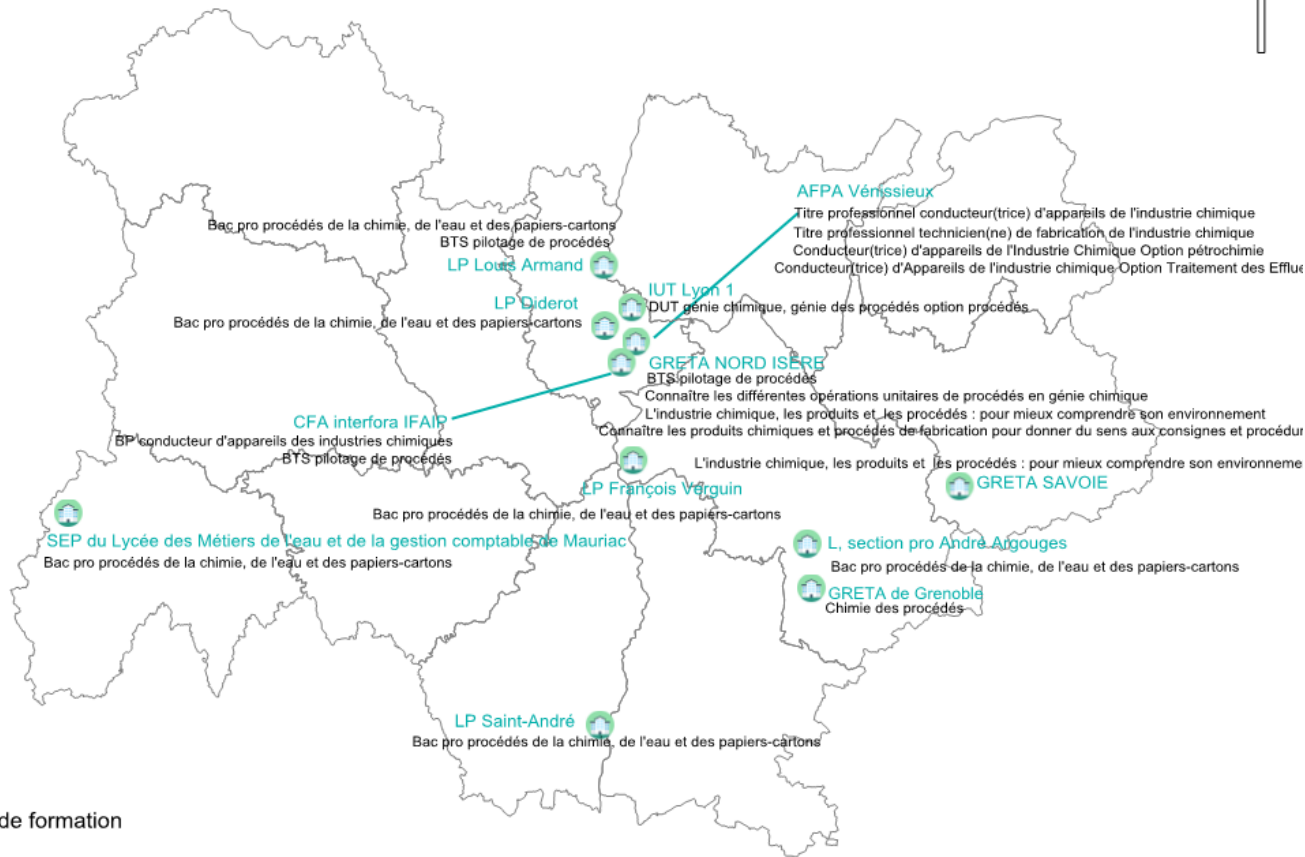
Les deux principaux pôles d'activité, le Rhône et l'Isère, sont aussi ceux où sont recensées le plus de demandes et d'offres d'emploi.

Le métier apparaît en tension dans les départements de l'Allier, de la Drôme et de la Haute-Savoie, mais sur de faibles volumes d'offres et de demandes d'emploi. Sur ces départements, on observe assez logiquement des difficultés de recrutement.

Sur de faibles volumes, de nombreux départements présentent plus de demandes d'emplois que d'offres d'emplois collectés en un an.

Une offre de formation dense, au plus proche des sites de production

Conduite d'équipement de production chimique ou pharmaceutique Offre de formation

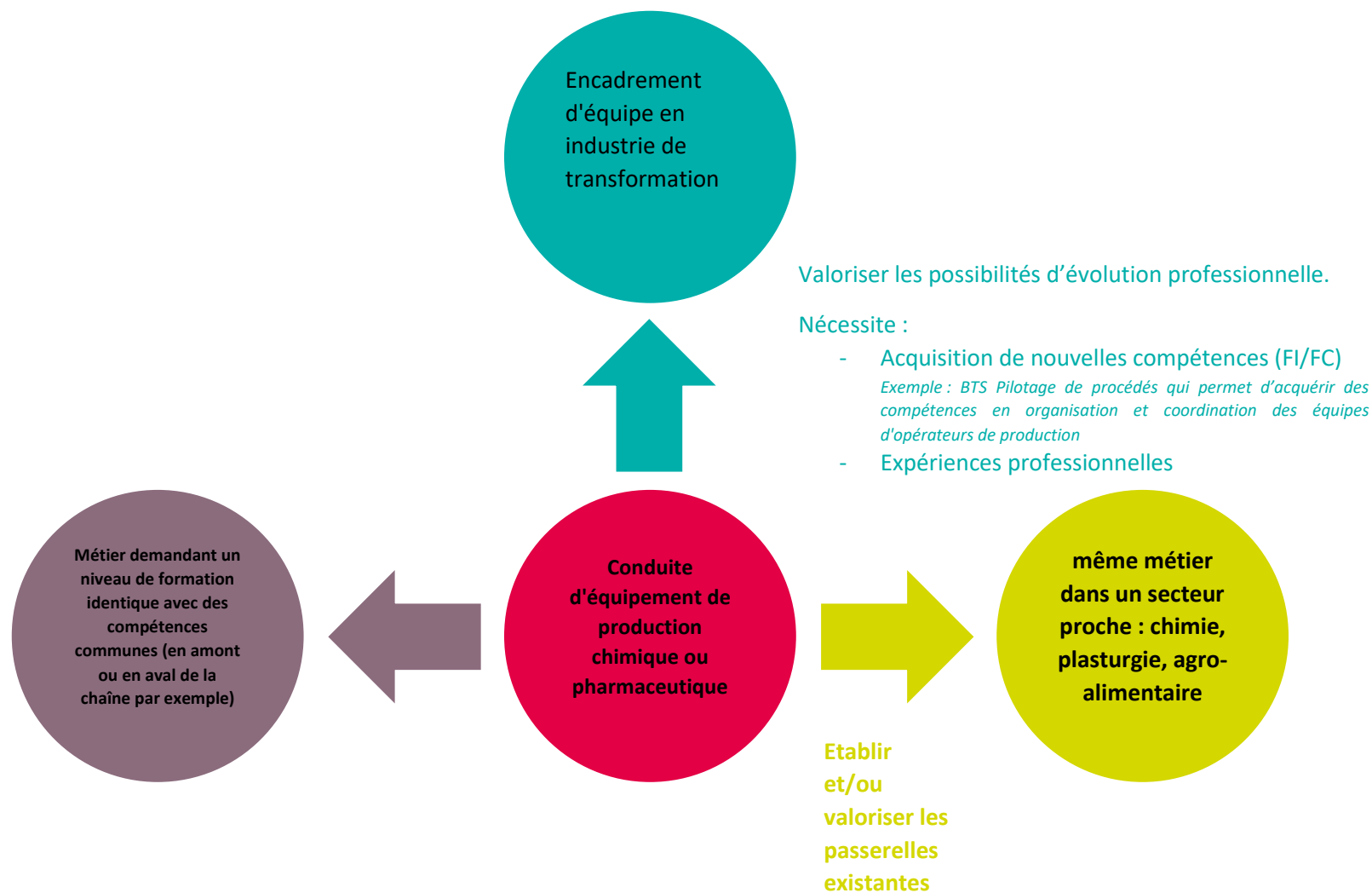


Carte réalisée avec Cartes & Données - © Artique

La région offre de nombreuses formations qui permettent d'accéder à la conduite d'équipement de production chimique ou pharmaceutique.

Ces nombreuses formations sont situées près des sites de production des industries de santé, mais aussi près de ceux du secteur de la chimie. Les formations permettent d'intégrer ces deux secteurs.

Des possibilités d'évolution ou de mobilité, des passerelles avec la chimie et la plasturgie



H1503 Technicien de laboratoire d'analyse industrielle

Correspondance entre Profession et Catégorie Socioprofessionnelle (PCS) et Répertoire Opérationnel des Métiers et de l'Emploi (Rome)

PCS	Rome
Techniciens de recherche-développement et des méthodes de production des industries de transformation	Technicien laboratoire d'analyse industrielle
Techniciens de production et de contrôle-qualité des industries de transformation	

Un métier en tension en région en 2017

Offre d'emploi en registradae	1064 (+24% en un an) <i>Dont 48% d'offres durables</i>
Offre d'emploi sur le site du LEEM au 29 mars 2018	
Offre d'emploi satisfaites sur les 12 derniers mois	1 002
Demanda d'emploi enregistrae	1 567 (+6% en un an)
Demandaeurs d'emploi en fin de mois	1 260 <i>Dont 37% de chômeurs longue durée</i> <i>Dont 22% de moins de 25 ans</i> <i>Dont 9% de plus de 50 ans</i> <i>Dont 61% de femmes</i>
% de recrutement jugés difficiles	34% (+2 points en un an)
Métier en tension	Non (Non en 2016)

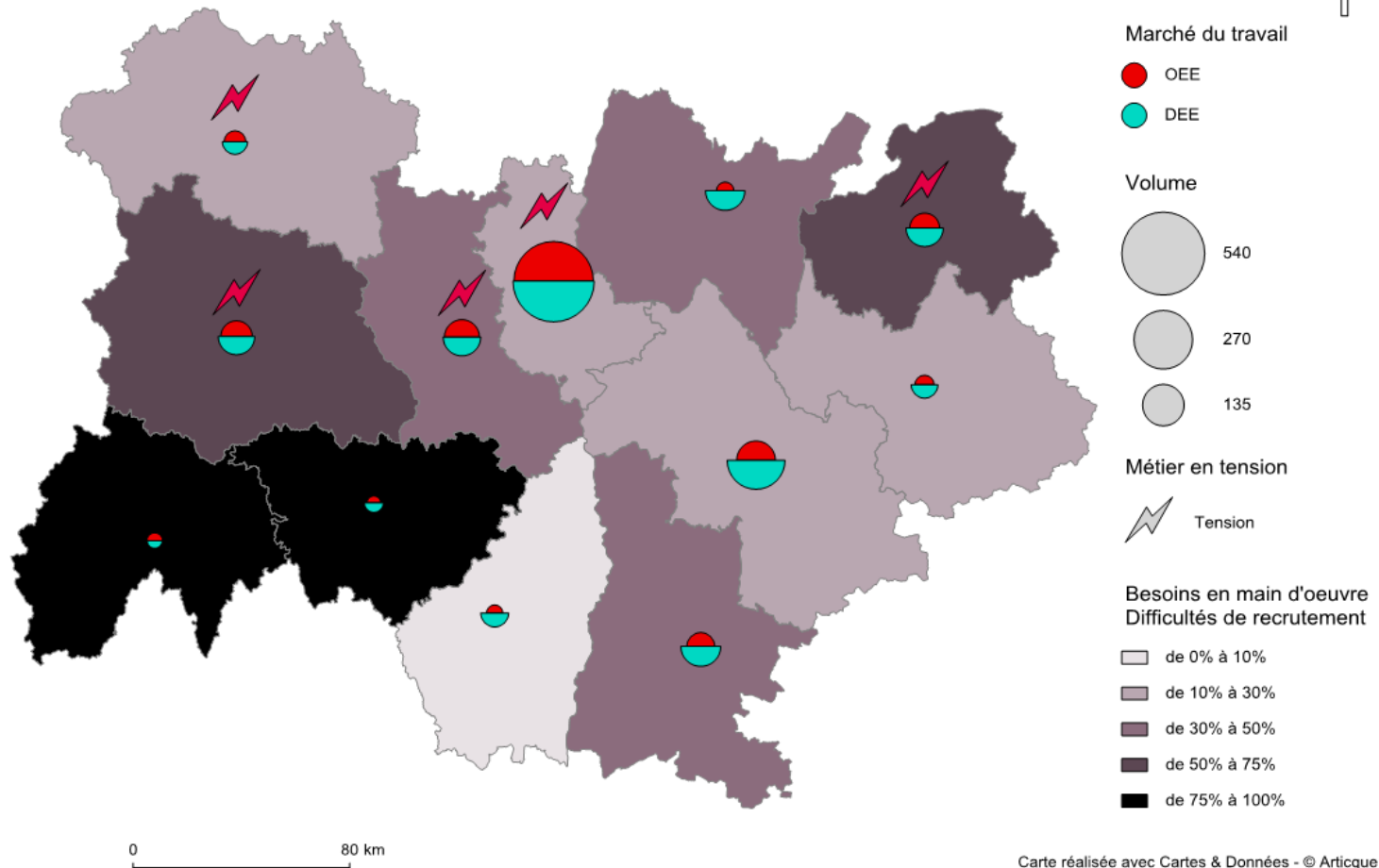
Source : Données brutes 2017, Pôle emploi

En 2017, Pôle emploi a enregistré sur ce code Rome 1 567 demandes d'emploi et 1 064 offres d'emplois. A la fin de l'année, la région comptait 1 260 demandeurs d'emplois qui recherchaient un poste de technicien de laboratoire industrielle, dont 60% de femmes.

A l'échelle régionale, 34% des recrutements sont jugés difficiles par les employeurs (2 points de plus en un an). Le métier n'est pas considéré en tension à l'échelle régionale.

Les industries de santé en Auvergne-Rhône-Alpes sont polarisées sur l'Isère et le Rhône. Il est donc nécessaire d'observer le marché du travail à une échelle infrarégionale afin d'observer l'existence des disparités et de tensions territoriales sur le marché du travail.

Technicien de laboratoire d'analyse industrielle Marché du travail 2017



Les deux principaux pôles d'activité, le Rhône et l'Isère, sont aussi ceux où sont recensés le plus de demandes et d'offres d'emploi.

Le métier apparaît en tension dans le nord de la région, à l'exception de l'Ain. Sur ces territoires, sont présents des secteurs comme les fournisseurs automobiles, la mécanique, le caoutchouc, la plasturgie, l'agro-alimentaire...

Le Cantal et la Haute-Loire présentent des profils atypiques avec de fortes difficultés de recrutement pour des volumes faibles.

Technicien de laboratoire d'analyse industrielle Formations

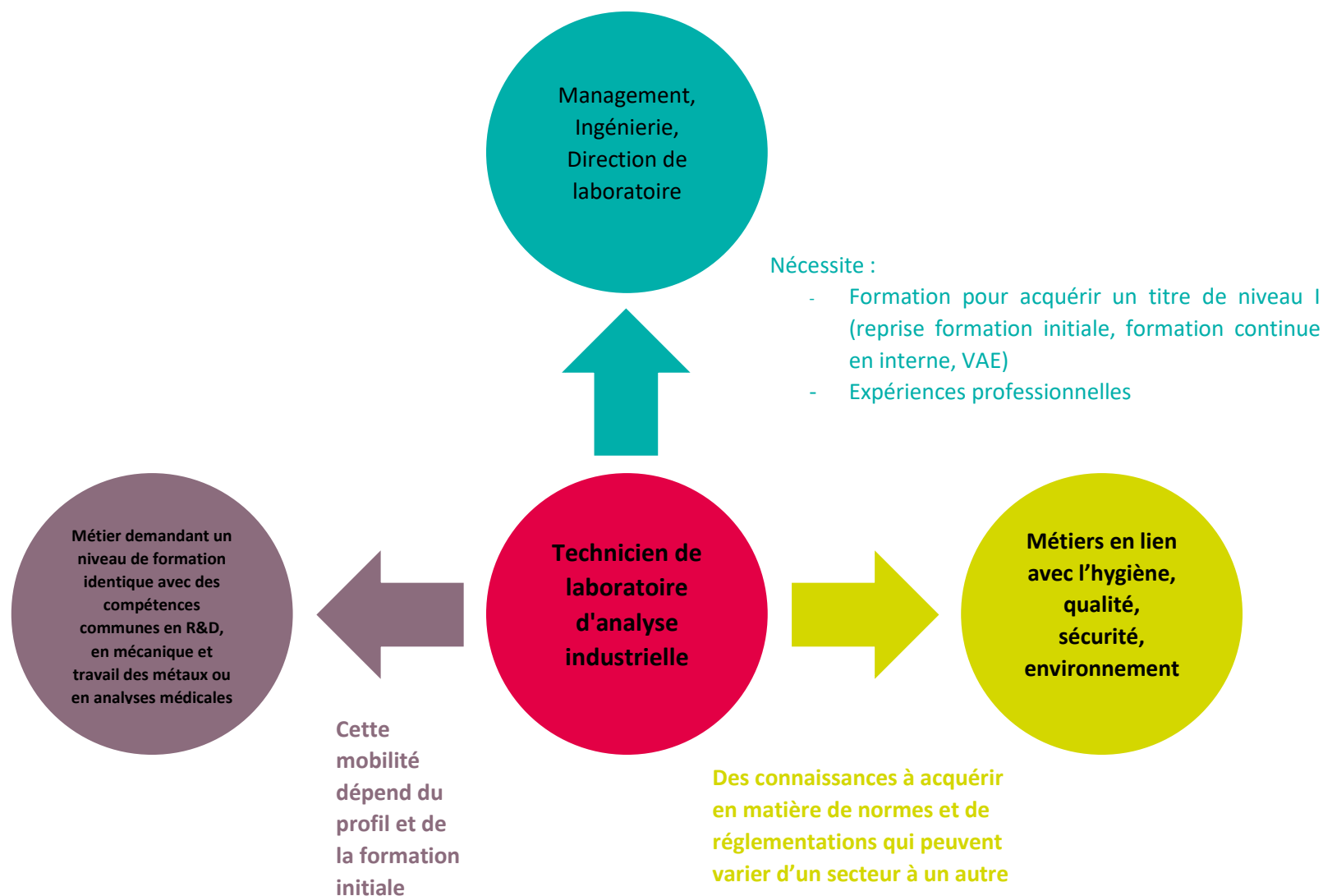


La r  gion offre de nombreuses formations qui permettent d'acc  der    ce m  tier.

Ce m  tier est accessible essentiellement    partir de Bac+2, ce qui explique la pr  sence de nombreuses formations dans les grandes agglom  rations au plus pr  s des p  les universitaires et de formations du sup  rieur. Si des licences g  n  ralistes en chimie ou en biologie peuvent constituer un bagage suffisant, les licences professionnelles sont privil  gi  es.

En compl  ment, de nombreux lyc  es offrent des formations du type BTS sur le territoire.

Des possibilités d'évolution ou de mobilité via des formations vers des fonctions de management ou sur des métiers en lien avec le HQSE



V- La formation dans les industries de santé

Le périmètre

Le périmètre des formations pris en compte dans ce document a été établi à partir de l'outil "Atlas des formations" réalisé par l'Imfis² (Institut des métiers et formations des industries de la santé).

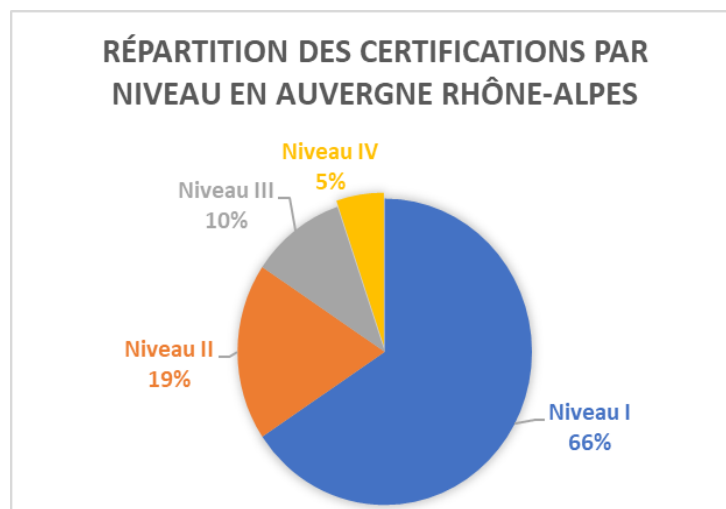
Cette liste a ensuite été mise à jour et indexée par Via compétences Carif Oref Auvergne-Rhône-Alpes.

Ces formations ont été classées selon la nomenclature des spécialités de formation :

- avec un découpage en trois grands domaines de spécialités disciplinaires, technico-professionnel de la production et technico-professionnel des services,
- et, à un niveau plus fin, en 93 postes qui correspondent aux groupes de spécialités de formation. Certains d'entre eux ont été regroupés.

Une offre de formation complète

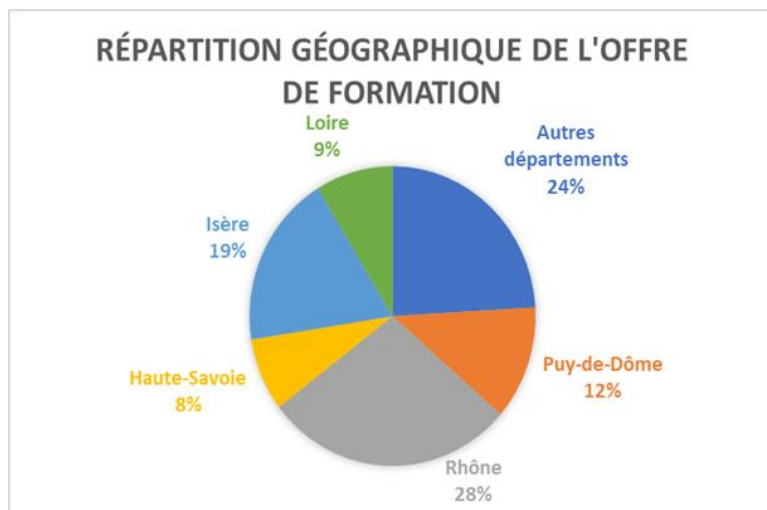
De manière générale, la région Auvergne-Rhône-Alpes possède une **offre de formation complète aussi bien en termes de niveau que de spécialités**.



Selon l'IMFIS, on comptabilise en région Auvergne-Rhône-Alpes, 230 certifications (qui représentent 696 actions de formations) en 2018 pouvant mener aux métiers des industries de la santé dans toutes leurs diversités (Recherche et développement, production, commercialisation, fonctions supports et transverses).

Ces formations vont du niveau I (principalement Master 2 et école d'ingénieurs) au niveau IV (Bac pro).

² <https://imfis.fr/formation/>



L'offre régionale est donc relativement bien développée en termes d'actions de formations proposées et de répartition géographique de l'offre.

Parmi ces formations, on distingue **des formations plutôt scientifiques**, qui sont assez spécifiques aux industries de santé :

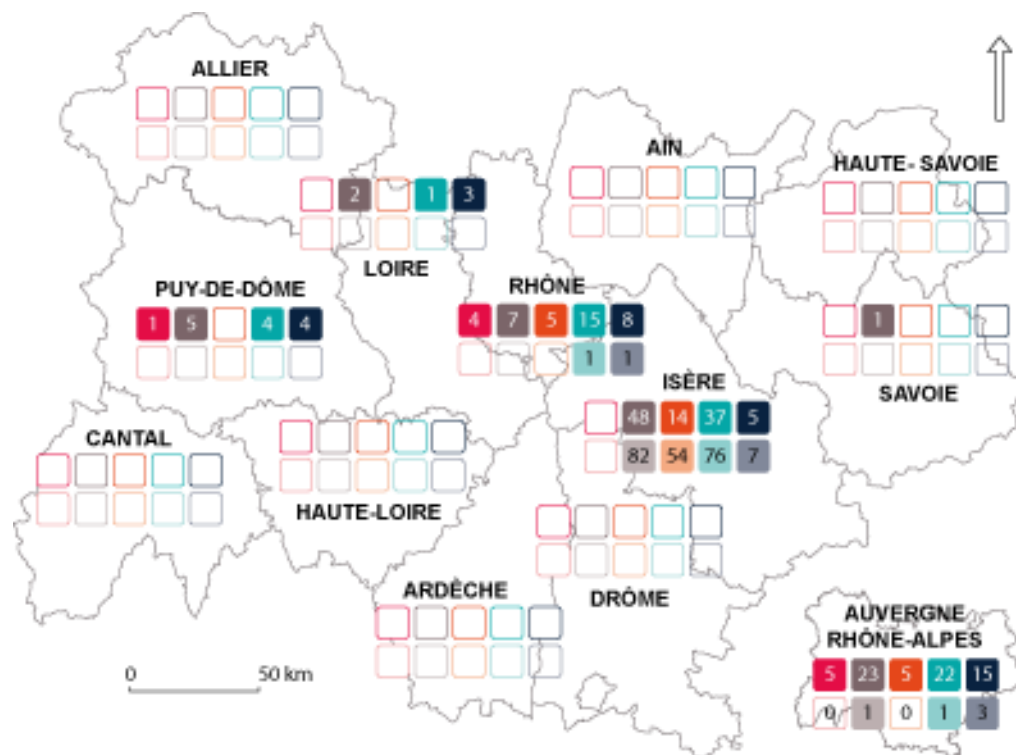
- Environ 101 certifications, soit 44% de l'offre régionale, avec une forte représentation de niveau I et II (respectivement 79% et 15%).
Exemples : Master santé publique spécialité pharmacologie, modélisation et essais cliniques, Diplôme d'Etat de docteur en pharmacie, Master pro biochimie spécialité compétences complémentaires en statistique...

Au niveau de la production, les formations sont moins spécifiques aux industries de santé, mais relèvent du secteur industriel :

- Environ 74 certifications, soit 32% de l'offre régionale, avec une forte représentation des niveaux I et II (respectivement 41% et 24%).
Exemple : Ingénieur diplômé de l'école nationale supérieure de génie industriel de l'institut polytechnique, Bac techno série sciences et technologies de laboratoire (STL) spécialité biotechnologies, Bac pro industries de procédés...

Au niveau des fonctions supports et des fonctions commerciales, les formations sont également peu spécifiques aux industries de santé : on retrouve toutes les activités de gestion, de ressources humaines, de la vente ...

- Environ 55 certifications, soit 24% de l'offre régionale avec une forte représentation des niveaux I (75%).
- Exemples : Master information et communication spécialité communication des organisations, Master management spécialité gestion des ressources humaines, Bac pro vente, prospection, négociation, suivi de clientèle...

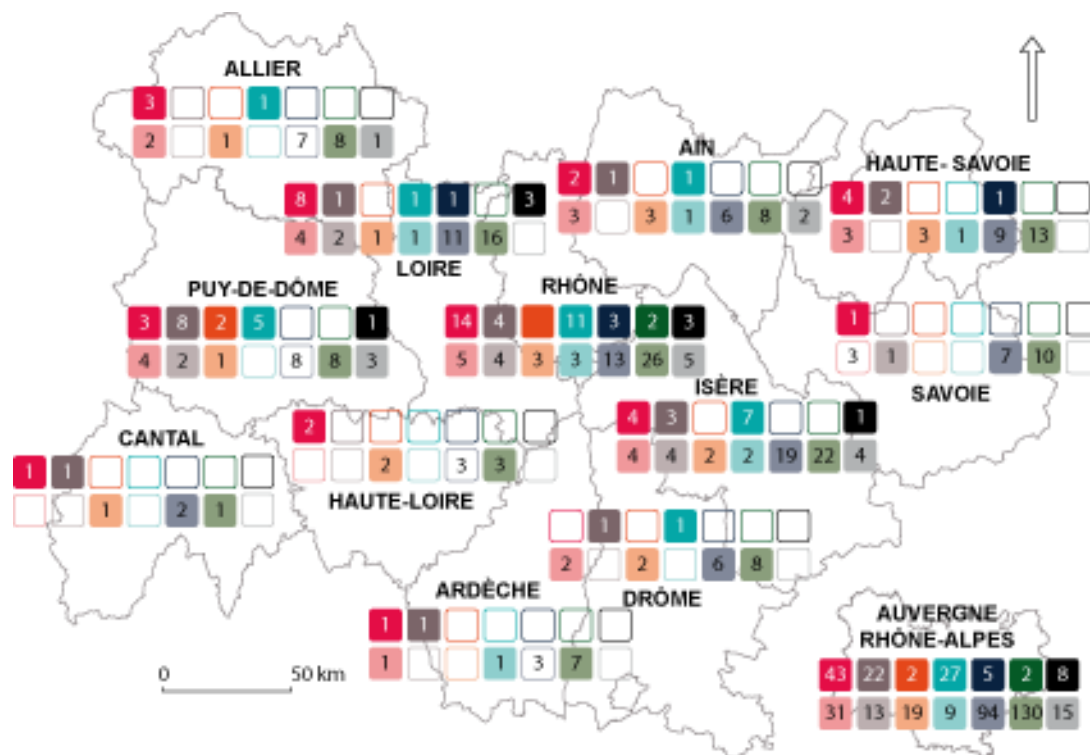


Nombre de sections de formation ouvertes⁽¹⁾ en voie scolaire / en apprentissage dans les domaines disciplinaires et dans le département par spécialité :

- 5 / 0 Spécialités pluriscientifiques (NSF 110)
- 23 / 1 Physique & Chimie (NSF 111, 112, 115 et 116)
- 5 / 0 Sciences naturelles, biologie-géologie (NSF 113)
- 22 / 1 Sciences de la vie (NSF 118)
- 15 / 3 Autres spécialités disciplinaires (NSF 122, 123, 128, 130, 136)

⁽¹⁾ : une certification proposée dans trois établissements du département compte pour trois sections

Source : IMFIS

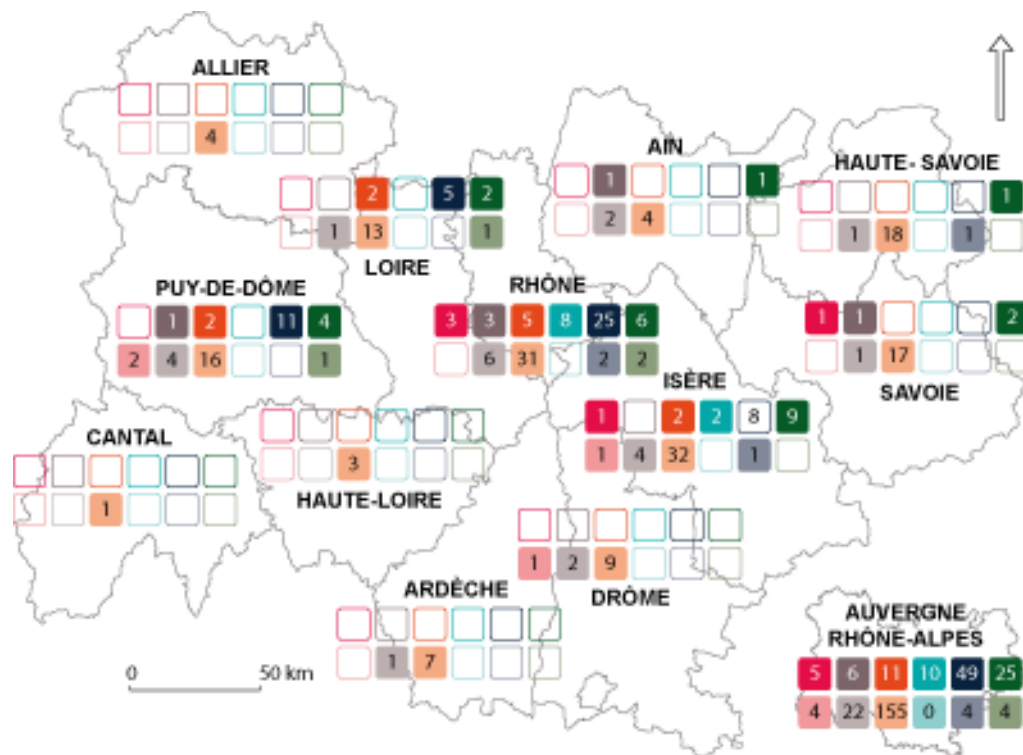


Nombre de sections de formation ouvertes^{III} en voie scolaire / en apprentissage dans les domaines technico-professionnels de la production et dans le département par spécialité :

- 43 / 31 Technologies industrielles fondamentales (NSF 200)
- 22 / 13 Technologies de commandes des transformations industrielles (NSF 201)
- 2 / 19 Agro-alimentaire, alimentation, cuisine (NSF 221)
- 27 / 9 Transformations chimiques et apparentées (y.c. industrie pharmaceutique) (NSF 222)
- 5 / 94 Spécialités pluritechnologiques mécanique-electricite (NSF 250)
- 2 / 130 Electricite, électronique (NSF 255)
- 8 / 15 Autres spécialités de la production (NSF 212, 220, 223, 226, 227, 231, 241,251)

^{III} : une certification proposée dans trois établissements du département compte pour trois sections

Source : IMFIS



Nombre de sections de formation ouvertes⁽¹⁾ en voie scolaire / en apprentissage dans les domaines technico-professionnels des services et dans le département par spécialité :

- 5 / 4 Spécialités plurivalentes des échanges et de la gestion (NSF 310)
- 6 / 22 Transports, manutention, magasinage (NSF 311)
- 11 / 155 Commerce, vente (NSF 312)
- 10 / 0 Documentation, bibliothèque, administration des données (NSF 325)
- 49 / 4 Santé (NSF 331)
- 25 / 4 Autres spécialités des services (NSF 314, 315, 320, 326, 343)

⁽¹⁾ : une certification proposée dans trois établissements du département compte pour trois sections

Source : IMFIS

XXXX inscrits en formation

Sources : Conseil régional Auvergne-Rhône-Alpes, DRAAF Auvergne-Rhône-Alpes, Rectorats de Clermont-Ferrand, Grenoble et Lyon.

Zoom sur l'apprentissage

VI- Lexique des sources et indicateurs

Les sources

La base SEQUOIA - ACOSS-URSSAF

La base SEQUOIA centralise depuis janvier 1997 les informations sur les effectifs salariés et la masse salariale (assiette déplafonnée) issues des bordereaux de cotisations. Elle comporte plus de millions de comptes actifs (le triple en comptabilisant les comptes actifs au moins une fois depuis 1997). Les comptes sont l'unité de suivi du recouvrement des cotisations sociales. Ils se rapprochent de la notion d'établissement.

En sus des données économiques qui permettent de suivre l'évolution des effectifs et des assiettes, la base Séquoia contient des informations administratives, notamment le SIRET, la raison sociale, le code d'activité et la commune de l'établissement, ainsi que la catégorie juridique de l'entreprise. Les informations administratives relatives au secteur d'activité et à la catégorie juridique sont dans la majorité des cas issues de rapprochements avec la source SIRENE®.

Le recensement de la population - INSEE

Le recensement de la population permet de connaître la diversité et l'évolution de la population de la France. L'Insee fournit ainsi des statistiques sur les habitants et les logements, leur nombre et leurs caractéristiques : répartition par sexe et âge, professions, conditions de logement, modes de transport, déplacements domicile-travail, etc.

Le recensement repose désormais sur une collecte d'information annuelle, concernant successivement tous les territoires communaux au cours d'une période de cinq ans. Les communes de moins de 10 000 habitants réalisent une enquête de recensement portant sur toute la population, à raison d'une commune sur cinq chaque année. Les communes de 10 000 habitants ou plus, réalisent tous les ans une enquête par sondage auprès d'un échantillon d'adresses représentant 8 % de leurs logements.

En cumulant cinq enquêtes, l'ensemble des habitants des communes de moins de 10 000 habitants et 40 % environ de la population des communes de 10 000 habitants ou plus sont pris en compte. Les informations ainsi collectées sont ramenées à une même date pour toutes les communes afin d'assurer l'égalité de traitement entre elles. Cette date de référence est fixée au 1er janvier de l'année médiane des cinq années d'enquête pour obtenir une meilleure robustesse des données.

Les cinq premières enquêtes de recensement ont été réalisées de 2004 à 2008. Ainsi, à partir de fin 2008, il a été possible d'élaborer puis de diffuser les résultats complets du recensement millésimé 2006, date du milieu de la période. Depuis lors et chaque année, les résultats du recensement sont produits à partir des cinq enquêtes annuelles les plus récentes : abandon des informations issues de l'enquête la plus ancienne et prise en compte de l'enquête nouvelle.

L'enquête "Besoins en main-d'œuvre " (BMO) - Pôle emploi.

Le champ comprend d'une part les établissements relevant du secteur privé et, d'autre part, les établissements de 0 salarié ayant émis au moins une déclaration d'embauche au cours des 12 derniers mois, les établissements du secteur agricole et les établissements du secteur public relevant des collectivités territoriales (communes, régions...) et les établissements publics administratifs (syndicats intercommunaux, hôpitaux, écoles...).

L'enquête porte donc sur l'ensemble des employeurs hors administrations de l'État (Ministères, Police, Justice...) et entreprises publiques (Banque de France...). Cette définition correspond au total à 2 313 354 établissements pour la France (extraits du répertoire SIRENE), dont 1 743 813 ont été interrogés cette année.

Au total 436 600 établissements ont répondu au questionnaire. Les résultats ont été redressés pour être représentatifs de l'ensemble des employeurs français. Chaque année, Pôle emploi adresse un questionnaire à plus de 1,6 million d'établissements afin de connaître leurs projets en recrutement par secteur d'activité, métier et par bassin d'emploi.

Ces projets sont quantifiés (en nombre) et qualifiés (projets difficiles, projets saisonniers).

La déclaration préalable à l'embauche (DPAE) - ACOSS-URSSAF

Les formalités obligatoires liées à l'embauche doivent être effectuées sur un support unique, la déclaration préalable à l'embauche (DPAE), remplie par l'employeur et adressée à l'Urssaf ou à la MSA selon le régime dont il relève, quelles que soient la durée et la nature du contrat de travail.

C'est une démarche obligatoire ; elle permet notamment d'ouvrir au salarié ses droits sociaux.

L'Etat, les collectivités territoriales et les établissements publics à caractère administratif ont l'obligation d'établir une DPAE lorsqu'ils embauchent des salariés dans le cadre d'un contrat de travail de droit privé. C'est notamment le cas pour les recrutements en contrat aidé (contrat unique d'insertion, emploi d'avenir, etc.).

La DPAE contient :

- l'identification de l'établissement employeur : Siret, nom ou raison sociale, adresse et APE de l'établissement,
- l'identification du salarié : NIR, sexe, nom, prénoms, date et lieu de naissance,
- les principales caractéristiques du contrat de travail : date et heure d'embauche, type de contrat de travail (CDD, CDI), date de fin de CDD le cas échéant.

Le formulaire est simplifié pour les entreprises de travail temporaire (ETT) et ne comprend que l'identification de l'ETT, du salarié et la date de début de la mission. Aucune information ne figure sur la date de fin, ni sur l'entreprise utilisatrice.

Les statistiques sur les demandeurs d'emploi – Pôle emploi

Les statistiques sur les demandeurs d'emploi relatives au mois m sont établies sur la base des informations présentes dans le système d'information opérationnel de Pôle emploi à la fin de la période d'actualisation relative à ce mois m, soit le 15 du mois m+1. Ces statistiques portent sur :

- les demandeurs d'emploi inscrits le dernier jour du mois précédent, pour chaque catégorie statistique de demandeurs d'emploi (A, B, C, D, E) ;

Les données de la STMT fournissent un certain nombre d'informations recueillies au moment de l'inscription sur les caractéristiques des demandeurs d'emploi : sexe, âge, niveau de formation atteint, niveau de qualification de l'emploi recherché, lieu de résidence, ancienneté d'inscription métier recherché codifié selon le répertoire opérationnel des métiers et de l'emploi (Rome)...

La répartition géographique des demandeurs d'emploi est essentiellement réalisée en fonction de la commune de résidence du demandeur d'emploi, et non de la commune de l'ALE où il est inscrit.

Le niveau de formation n'est pas conditionné à l'obtention d'un diplôme : un demandeur d'emploi peut avoir atteint un niveau de formation sans pour autant avoir un diplôme équivalent à ce niveau de formation.

- les flux d'entrées et de sorties des catégories A, B, C des demandeurs d'emploi au cours du mois précédent.

Les catégories statistiques de demandeurs d'emploi

Depuis février 2009 la Dares et Pôle emploi présentent à des fins d'analyse les données sur les demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi en fonction des catégories statistiques suivantes :

- Catégorie A : demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, sans emploi au cours du mois.

- Catégorie B : demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, ayant exercé une activité réduite courte (de 78 heures ou moins au cours du mois).

- Catégorie C : demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, ayant exercé une activité réduite longue (de plus de 78 heures au cours du mois).

- Catégorie D : demandeurs d'emploi non tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, sans emploi. Ils peuvent être en stage ou formation, en maladie, en contrat de sécurisation professionnelle (CSP).

- Catégorie E : demandeurs d'emploi non tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, en emploi (par exemple, bénéficiaires de contrats aidés, créateurs d'entreprise).

Les statistiques sur les offres d'emploi – Pôle emploi

Parmi les missions inscrites dans le code du travail confiées à Pôle emploi, figurent celles de prospecter le marché du travail, procéder à la collecte des offres d'emploi, aider et conseiller les entreprises dans leur recrutement et assurer la mise en relation entre les offres et les demandes d'emploi.

La statistique du marché du travail comporte des informations sur les offres d'emploi gérées par Pôle emploi.

Les offres comptabilisées par la STMT ne concernent que celles déposées à Pôle emploi.

Quel que soit le canal de communication choisi (site internet, ligne directe ou agence Pôle emploi, une offre contient toujours les caractéristiques suivantes : nombre de postes à pourvoir, métier et compétences (définis par le ROME), nature du contrat de travail, nombre d'heures de travail hebdomadaires, lieu de travail, salaire brut (horaire, mensuel ou annuel), secteur d'activité de l'entreprise...

La base « CARIF »

Cette base recense l'offre de formation présente à un instant t dans les organismes de formations implantés sur le territoire Auvergne-Rhône-Alpes.

Cette base, mise à jour quotidiennement, contient l'offre de formation régionale.

Elle recouvre les actions de formations :

- financées sur fonds publics (offre exhaustive),
- scolaires, professionnelles (offre exhaustive),
- en contrat d'apprentissage (offre exhaustive),
- financées sur fonds privés (contrat de professionnalisation, plan de formation, ...), (offre non exhaustive).

Le fichier statistique des élèves et des formations suivies à la date du constat de rentrée - Rectorats

Le champ recouvre l'enseignement secondaire sous statut scolaire de la région des lycées généraux, technologiques et polyvalents TSGE, lycées professionnels, établissements régionaux d'enseignement adapté, TSGE, publics et privés sous contrat.

Ils comprennent des informations telles que l'établissement, le code et libellé formation, les effectifs totaux et par sexe...

Le système d'information sur la formation des apprentis – Rectorats, Conseil régional

Le champ recouvre les apprentis de la région au 31/12 de l'année.

Le fichier statistique des apprentis comprend des informations telles que le CFA, le site de formation, le diplôme ou titre préparé, les effectifs totaux et par sexe...

Les indicateurs

Indice de spécificité

L'indice de spécificité d'un secteur économique compare la structure sectorielle d'une zone d'intérêt à celle du reste du territoire. Il correspond au rapport entre la part du nombre d'emplois salariés d'un secteur dans l'emploi salarié total d'un territoire donné et celle du territoire de référence. Il est égal à 1 si le secteur a la même importance dans la zone que dans l'ensemble du territoire, il vaut 0 si aucune activité du secteur n'est présente dans la zone considérée. Si l'indice est supérieur à 1,1, le territoire présente une spécificité sur le secteur analysé.

Taux de relève

Le taux de relève exprime le nombre de salariés de moins de 30 ans pour un salarié de plus de 50 ans.

Il peut être calculé à l'échelle d'un secteur, d'une profession et/ou d'un territoire.

Si la valeur est supérieure à 1 alors le nombre de jeunes est plus important que le nombre de séniors.

Si la valeur est égale à 1 alors le nombre de jeunes est identique au nombre de séniors.

Si la valeur est inférieure à 1 alors le nombre de jeunes est moins important que le nombre de séniors.

Un taux de relève élevé peut s'expliquer par:

- Des carrières courtes (qui peuvent être liées à la pénibilité du travail par exemple les ouvriers non qualifiés du gros œuvre du bâtiment)
- Un développement récent du métier liée aux nouveaux usages (ex: le numérique)

Un taux de relève faible peut s'expliquer par:

- Des parcours de carrière où on accède à certaines fonctions à des âges plus élevés (ex: chef de projet, directeur...)
- Des parcours de formations plus long notamment chez les métiers réglementés (ex: avocat, médecin...)

La correspondance PCS – Famille professionnelle

PCS	FAP	Libellé famille professionnelle
Production		
344d Pharmaciens salariés	V2Z93	Pharmaciens
384b Ingénieurs et cadres de fabrication en mécanique et travail des métaux	H0Z90	Ingénieurs et cadres de fabrication et de la production
385b Ingénieurs et cadres de fabrication des industries de transformation (agroalimentaire, chimie, métallurgie, matériaux lourds)	H0Z90	Ingénieurs et cadres de fabrication et de la production
387d Ingénieurs et cadres du contrôle-qualité	H0Z92	Ingénieurs des méthodes de production, du contrôle qualité
387e Ingénieurs et cadres de la maintenance, de l'entretien et des travaux neufs	H0Z91	Cadres techniques de la maintenance et de l'environnement
433c Autres spécialistes de l'appareillage médical (indépendants et salariés)	V3Z71	Spécialistes de l'appareillage médical
474c Techniciens de fabrication et de contrôle-qualité en construction mécanique et travail des métaux	D6Z70	Techniciens en mécanique et travail des métaux
475b Techniciens de production et de contrôle-qualité en industries de transformation	E2Z70	Techniciens des industries de process
477b Techniciens d'installation et de maintenance des équipements industriels (électriques, électromécaniques, mécaniques, hors informatique)	G1Z70	Techniciens et agents de maîtrise de la maintenance et de l'environnement
477c Techniciens d'installation et de maintenance des équipements non industriels (hors informatique et télécommunications)	G1Z70	Techniciens et agents de maîtrise de la maintenance et de l'environnement
484a Agents de maîtrise en fabrication : agroalimentaire, chimie, plasturgie, pharmacie	E2Z80	Agents de maîtrise et assimilés des industries de process
623g Opérateurs qualifiés d'usinage des métaux sur autres machines (sauf moulistes)	D1Z41	Ouvriers qualifiés travaillant par enlèvement de métal
624g Autres mécaniciens ou ajusteurs qualifiés (ou spécialité non reconnue)	D4Z40	Monteurs, ajusteurs et autres ouvriers qualifiés de la mécanique
625b Ouvriers et agents qualifiés de laboratoire : chimie, biologie, pharmacie, agroalimentaire	E1Z46	Agents qualifiés de laboratoire
625c Autres opérateurs et ouvriers qualifiés de la chimie (y c. pharmacie) et de la plasturgie	E1Z41	Autres ouvriers qualifiés des industries chimiques et plastiques
673a Ouvriers de production non qualifiés travaillant par enlèvement de métal	D0Z20	Ouvriers non qualifiés travaillant par enlèvement ou formage de métal
673c Ouvriers non qualifiés de montage, contrôle en mécanique et travail des métaux	D3Z20	Ouvriers non qualifiés métallerie, serrurerie, montage
674a Ouvriers de production non qualifiés : chimie, pharmacie, plasturgie	E0Z20	Ouvriers non qualifiés des industries chimiques et plastiques
Recherche et développement		
342e Chercheurs de la recherche publique	N0Z91	Chercheurs (sauf industrie et enseignement supérieur)
383a Ingénieurs et cadres d'étude, recherche et développement en électricité, électronique	N0Z90	Ingénieurs et cadres d'étude, recherche et développement (industrie)
385a Ingénieurs et cadres d'étude, recherche et développement des industries de transformation (agroalimentaire, chimie, métallurgie, matériaux lourds)	N0Z90	Ingénieurs et cadres d'étude, recherche et développement (industrie)
386a Ingénieurs et cadres d'étude, recherche et développement des autres industries (imprimerie, matériaux souples, ameublement et bois, énergie, eau)	N0Z90	Ingénieurs et cadres d'étude, recherche et développement (industrie)
388a Ingénieurs et cadres d'étude, recherche et développement en informatique	M2Z90	Ingénieurs et cadres d'étude, recherche et développement en informatique, chefs de projets informatiques
475a Techniciens de recherche-développement et des méthodes de production en industries de transformation	E2Z70	Techniciens des industries de process

PCS	FAP	Libellé famille professionnelle
Administration-Gestion		
372b Cadres de l'organisation ou du contrôle des services administratifs et financiers	L5Z90	Cadres administratifs, comptables et financiers (hors juristes)
372c Cadres spécialistes des ressources humaines et du recrutement	L5Z92	Cadres des ressources humaines et du recrutement
373b Cadres des autres services administratifs des grandes entreprises	L5Z90	Cadres administratifs, comptables et financiers (hors juristes)
373d Cadres des autres services administratifs des petites et moyennes entreprises	L5Z90	Cadres administratifs, comptables et financiers (hors juristes)
461a Personnel de secrétariat de niveau supérieur, secrétaires de direction (non cadres)	L3Z80	Secrétaires de direction
461d Maîtrise et techniciens des services comptables ou financiers ; comptables	L4Z81	Techniciens des services comptables et financiers
461e Maîtrise et techniciens administratifs des services juridiques ou du personnel	L4Z80	Techniciens des services administratifs
461f Maîtrise et techniciens administratifs des autres services administratifs	L4Z80	Techniciens des services administratifs
479b Experts, salariés ou indépendants de niveau technicien, techniciens divers	G1Z71	Techniciens experts
542a Secrétaires	L0Z60	Secrétaires bureautiques et assimilés
543a Employés des services comptables ou financiers	L1Z60	Employés de la comptabilité
543d Employés administratifs divers d'entreprises	L2Z61	Agents administratifs divers
Commerce et distribution		
374b Chefs de produits, acheteurs du commerce et autres cadres de la mercatique	R4Z90	Cadres commerciaux, acheteurs et cadres de la mercatique
374d Cadres commerciaux des petites et moyennes entreprises (hors commerce de détail)	R4Z90	Cadres commerciaux, acheteurs et cadres de la mercatique
385c Ingénieurs et cadres technico-commerciaux des industries de transformations (biens intermédiaires)	R4Z91	Ingénieurs et cadres technico-commerciaux
387a Ingénieurs et cadres des achats et approvisionnements industriels	R4Z91	Ingénieurs et cadres technico-commerciaux
462c Acheteurs non classés cadres, aides-acheteurs	R3Z82	Professions intermédiaires commerciales
463b Techniciens commerciaux et technico-commerciaux, représentants en biens d'équipement, en biens intermédiaires, commerce interindustriel (hors informatique)	R2Z80	Attachés commerciaux
463c Techniciens commerciaux et technico-commerciaux, représentants en biens de consommation auprès d'entreprises	R2Z80	Attachés commerciaux
463d Techniciens commerciaux et technico-commerciaux, représentants en services auprès d'entreprises ou de professionnels (hors banque, assurance, informatique)	R2Z80	Attachés commerciaux
554f Vendeurs en produits de beauté, de luxe (hors biens culturels) et optique	R1Z62	Vendeurs en habillement et accessoires, articles de luxe, de sport, de loisirs et culturels
Transports, Logistique		
387b Ingénieurs et cadres de la logistique, du planning et de l'ordonnancement	J6Z92	Ingénieurs et cadres de la logistique, du planning et de l'ordonnancement
487a Responsables d'entrepôt, de magasinage	J1Z80	Responsables magasinage
643a Conducteurs livreurs, coursiers (salariés)	J3Z42	Conducteurs et livreurs sur courte distance
652a Ouvriers qualifiés de la manutention, conducteurs de chariot élévateur, caristes	J1Z40	Ouvriers qualifiés du magasinage et de la manutention
653a Magasiniers qualifiés	J1Z40	Ouvriers qualifiés du magasinage et de la manutention
676c Ouvriers du tri, de l'emballage, de l'expédition, non qualifiés	J0Z20	Ouvriers non qualifiés de l'emballage et manutentionnaires